



Le tumulus de l'âge du Bronze de Ty Korn à Gouesnac'h (Finistère)

Stéphan Hinguant, Xavier Hénaff, Stéphane Jean, Carole Vissac

► To cite this version:

Stéphan Hinguant, Xavier Hénaff, Stéphane Jean, Carole Vissac. Le tumulus de l'âge du Bronze de Ty Korn à Gouesnac'h (Finistère). *Revue Archéologique de l'Ouest*, 2013. hal-03134804

HAL Id: hal-03134804

<https://hal.science/hal-03134804>

Submitted on 16 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le tumulus de l'âge du Bronze de Ty Korn à Gouesnac'h (Finistère)

The Bronze Age Tumulus of Ty Korn (Gouesnac'h, Finistère)

El túmulo de la Edad del Bronce de Ty Korn en el pueblo de Gouesnac'h (Finistère)

Stéphan HINGUANT*, Xavier HÉNAFF**, Stéphane JEAN*** et Carole VISSAC****

Résumé : Le site fait état d'un monument dégradé, tumulus attribué à l'âge du Bronze dont le tertre, encore visible dans le paysage, et la chambre funéraire, anciennement pillée, ont fait l'objet d'une fouille préventive. Seule une dalle composant la chambre était encore dressée mais la recherche des fosses de calage des autres blocs a permis de restituer le plan initial de la tombe, plutôt ovalaire. Aucune trace du ou des dépôts primaires (restes humains, mobiliers) n'a été perçue à la fouille. Néanmoins, les données architecturales sur cette tombe demeurent intéressantes au regard des formes les plus répandues à cette époque.

Abstract: The object of our rescue excavation was a degraded monument comprising of a tumulus dating to the Bronze Age still visible in the landscape and an anciently looted burial chamber. Even though only one of the slabs of the chamber was still upright it was possible to restore the initial plan of the oval shaped tomb from the study of the foundation pits of the other blocks. No trace of the primary deposit(s) (human remains, portable objects) was found in the excavation. However, the architectural data of the tomb remains interesting with regard to the most common architectural forms of this period.

Resumen: El sitio menciona tanto un monumento degradado, un túmulo atribuido a la Edad del Bronce, cuyo montículo es todavía visible en el paisaje, como la cámara funeraria, anteriormente saqueada. Estas estructuras han sido objeto de una búsqueda de protección. Sólo estaba aún de pie una losa que forma la cámara, pero la investigación de las fosas de puesto de los otros bloques ha permitido restituir el plan original de la tumba que apareció más bien oval. Ninguna huella del (o de los) depósitos primarios (muebles o restos humanos) se observó en el momento de la búsqueda. Sin embargo, los datos arquitectónicos en esta tumba siguen siendo atractivos en términos de las formas más comunes en este momento.

Mots clés : Finistère, âge du Bronze, civilisation des tumulus, céramique, architecture funéraire, micromorphologie.

Keywords: Finistère, Bronze Age, Civilisation des tumulus, pottery, funeral architecture, micromorphology.

Palabras clave: Finistère, Edad del Bronce, civilización de los montículos, cerámica, arquitectura funeraria, micro morfología.

1. PRÉSENTATION DU SITE

Le site de Gouesnac'h Ty Korn est localisé au sud de Quimper et occupe un plateau qui domine l'Odét à l'ouest, à cinq kilomètres de son estuaire (fig. 1). Le cours d'eau

marque profondément le paysage de la commune qui s'inscrit dans une large boucle de la rivière, entre celle-ci et le ruisseau affluent de Kerandraon. Un plateau domine la topographie à des altitudes comprises entre 30 et 50 m NGF, le site de Ty Korn culminant vers 42 m NGF.

* Inrap-Bretagne – 37 rue du Bignon, 35 577 CESSON-SÉVIGNÉ et UMR 6566 du CNRS, CReAAH – Campus de Beaulieu, Université de Rennes 1, 35042 RENNES Cedex (stephan.hinguant@inrap.fr).

** Inrap-Pays-de-la-Loire – 4 rue du Tertre, 44477 CARQUEFOU Cedex et UMR 6566 du CNRS, CReAAH – Campus de Beaulieu – Université de Rennes 1 – 35042 RENNES Cedex (xavier.henaff@inrap.fr).

*** Inrap-Bretagne – 37 rue du Bignon, 35 577 CESSON-SÉVIGNÉ (stephane.jean@inrap.fr).

**** UMR 7041 ArScAn équipe archéologies environnementales – 21 allée de l'université, 92 023 NANTERRE Cedex (carole.vissac@wanadoo.fr).

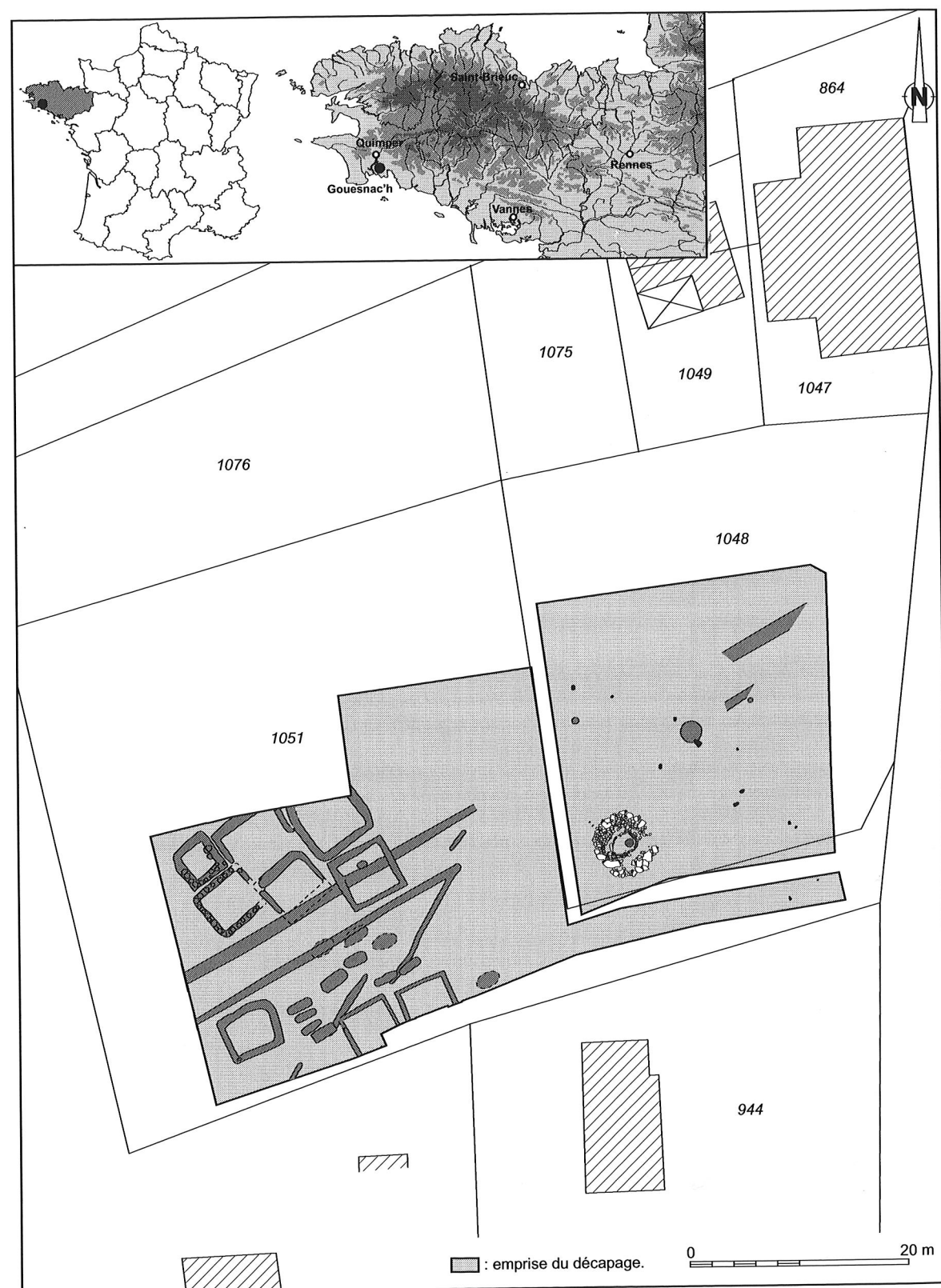


Figure 1 : Gouesnac'h Ty Korn. Localisation géographique et cadastrale du site. Infographie S. Jean.
Figure 1: Gouesnac'h Ty Korn. Geographical location of the site and plan of the land registry.

Sur le plan géologique, le secteur d'étude est implanté sur les gneiss fins micacés et micaschistes, localement les amphibolites, du Groupe de Nerly, large bande métamorphique de un à deux kilomètres qui prend en écharpe le sud de la feuille de Quimper (carte géol. 1/50 000^e, feuille Quimper 346 et notice, Béchennec, Hallégouët, 1999). Au droit du site de Ty Korn, le toit de la formation gneissique est affecté par un lambeau d'une haute terrasse alluviale de l'Odéot contenant des galets de quartz peu émoussés, plus ou moins dispersés dans les limons et localement associés à une matrice sableuse rubéfiée. Quant aux formations superficielles quaternaires, elles ont été en partie érodées au Tardiglaciaire et à l'Holocène.

Les terrains concernés par l'opération sont situés en secteur archéologique très sensible, lié aux sites et indices de sites de l'âge du Bronze, avec en particulier de nombreux dépôts métalliques de la fin de la période (Chatellier [du], 1889; Fily, 2008 et 2009) ainsi que des tumulus ou coffres (Le Roux, 1979; fig. 2). Plus largement, la carte archéologique de la commune de Gouesnac'h révèle la présence de sites témoignant d'implantations diverses, notamment protohistoriques, pour l'essentiel localisés à l'ouest du bourg, c'est-à-dire en direction de la vallée de l'Odéot. La boucle que forme la rivière à cet endroit et les promontoires générés par des méandres serrés sont, à ce titre, d'opportuns lieux de vie (établissement gallo-romain de Porz-Guen), d'artisanat (ateliers de sel gaulois de Keraign) ou encore de défense (épéron barré laténien de Saint-Cadou). On notera à ce titre que le tumulus de Ty Korn, dont l'élévation devait être encore bien perceptible durant ces périodes, est clairement recoupé par un double fossé de La Tène ancienne et que, sur son flanc ouest s'appuie, une nécropole de l'Antiquité tardive (IV^e-V^e siècles), vestiges fouillés conjointement au monument funéraire de l'âge du Bronze (Colleter *et al.*, 2012; fig. 3).

2. CIRCONSTANCES DE L'INTERVENTION ET MÉTHODOLOGIE

Signalée et mentionnée comme tumulus de l'âge du Bronze par C.-T. Le Roux à la Carte archéologique du SRA Bretagne en 1978, la présence de ce monument, à l'état de conservation satisfaisant, a conduit à la prescription d'un diagnostic (2006) puis d'une fouille archéologique (2007) avant la construction prévue de deux maisons sur les parcelles concernées, ces travaux entraînant la destruction intégrale des vestiges.

Le diagnostic a permis de confirmer que la butte observée sur les parcelles 1048 et adjacentes était bien d'origine anthropique (Hinguant et Morzadec, 2006). Les résultats

semblaient montrer que la tombe centrale était intacte, non perturbée ou violée par une fouille ancienne. Sur les flancs du tertre, apparaissaient ponctuellement des amas de blocs non organisés pour lesquels nous ignorions la fonction, marquant peut-être l'emprise de tombes périphériques (coffres), de calages (stèles?) ou de tout autre aménagement. La présence de structures (fossés) postérieures à l'édification du monument était également notée. Le mobilier recueilli au cours de cette opération préliminaire, constitué de tessons de céramiques d'allure clairement protohistorique *s.l.* et de quelques silex taillés, confirmait enfin les chronologies de l'âge du Bronze et du Néolithique envisagées.

Un décapage extensif a donc été préconisé sur les deux parcelles afin de libérer le secteur de la contrainte archéologique. Comprendre l'architecture du monument, fouiller la chambre funéraire et les éventuelles tombes annexes, mais également aborder l'environnement immédiat du tumulus, ont donc guidé l'approche archéologique de l'opération.

Celle-ci a débuté par un décapage mécanique des terres superficielles. Cela a permis d'avoir une vision d'ensemble du site et de mieux apprécier la morphologie du tertre, à cheval sur les deux parcelles. La butte étant identifiée comme tumulus depuis la phase de diagnostic, le choix d'implanter deux tranchées perpendiculaires du sommet jusqu'à la base du tertre a été retenu. Outre l'identification de structures et la collecte de mobilier archéologique, ces tranchées ont servi de support à la réalisation des coupes stratigraphiques et aux prélèvements micro-morphologiques.

La microtopographie de la butte a été réalisée dès la phase de diagnostic dans les deux parcelles (fig. 3). Elle révèle un ensemble circulaire d'environ cinquante mètres de diamètre pour une élévation sommitale conservée de 1,70 mètre. Si cet aspect témoignait de l'étalement du tertre suite à divers phénomènes érosifs (ruissellements, charruages...), il indiquait aussi que la superstructure du monument d'origine demeurait relativement bien préservée.

La fouille de la chambre funéraire a ensuite été conduite en deux temps (Hinguant *et al.*, 2008). Le diagnostic avait en effet laissé entendre que le tumulus était inviolé et nous avons donc choisi d'aborder cette fouille par passes successives en préservant des banquettes témoins. Puis, devant l'évidence d'un monument finalement pillé puis perturbé par un important réseau de galeries d'animaux fouisseurs, nous avons poursuivi par une vidange complète de la chambre en respectant les dalles et moellons encore en place et en recherchant les fosses de calage des orthostates. L'absence totale de restes osseux humains et de mobilier archéologique dans le caveau est à déplorer et le caractère fortement remanié du remplissage est incontestable. Face à ce constat, et afin d'acquérir un maximum d'informations sur ce monument avant sa destruction, l'étude architecturale

du tertre a alors été privilégiée. Outre les enregistrements des profils et remplissages des fosses identifiées, un relevé photographique vertical complet du monument a donc été

entrepris sur la trame d'un carroyage, servant de support à sa restitution graphique après redressement informatique des clichés (fig. 4).

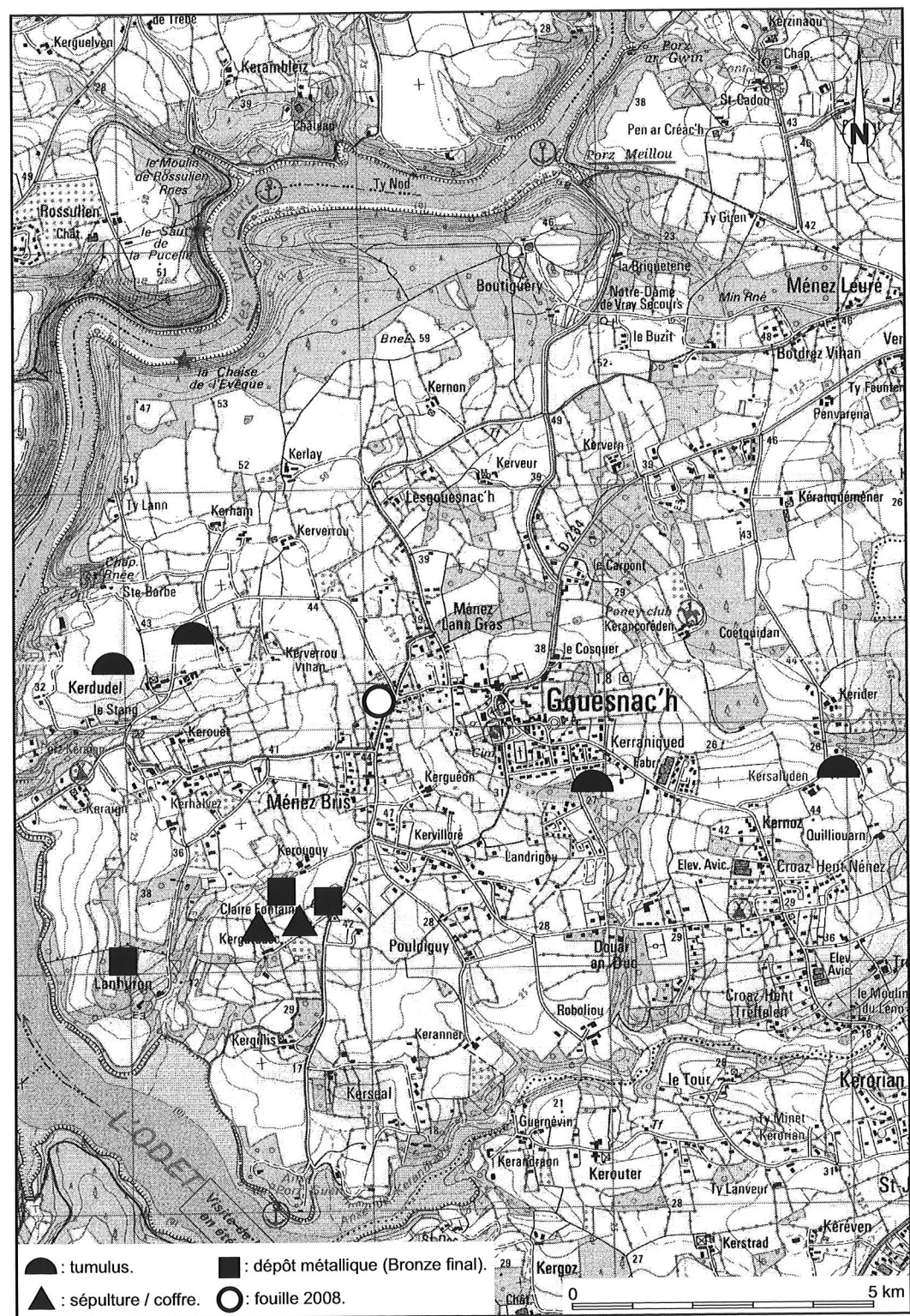


Figure 2 : Gouesnac'h Ty Korn. Contexte archéologique de l'âge du Bronze. Infographie S. Jean.
Figure 2: Gouesnac'h Ty Korn. Archaeological context of the Bronze Age.

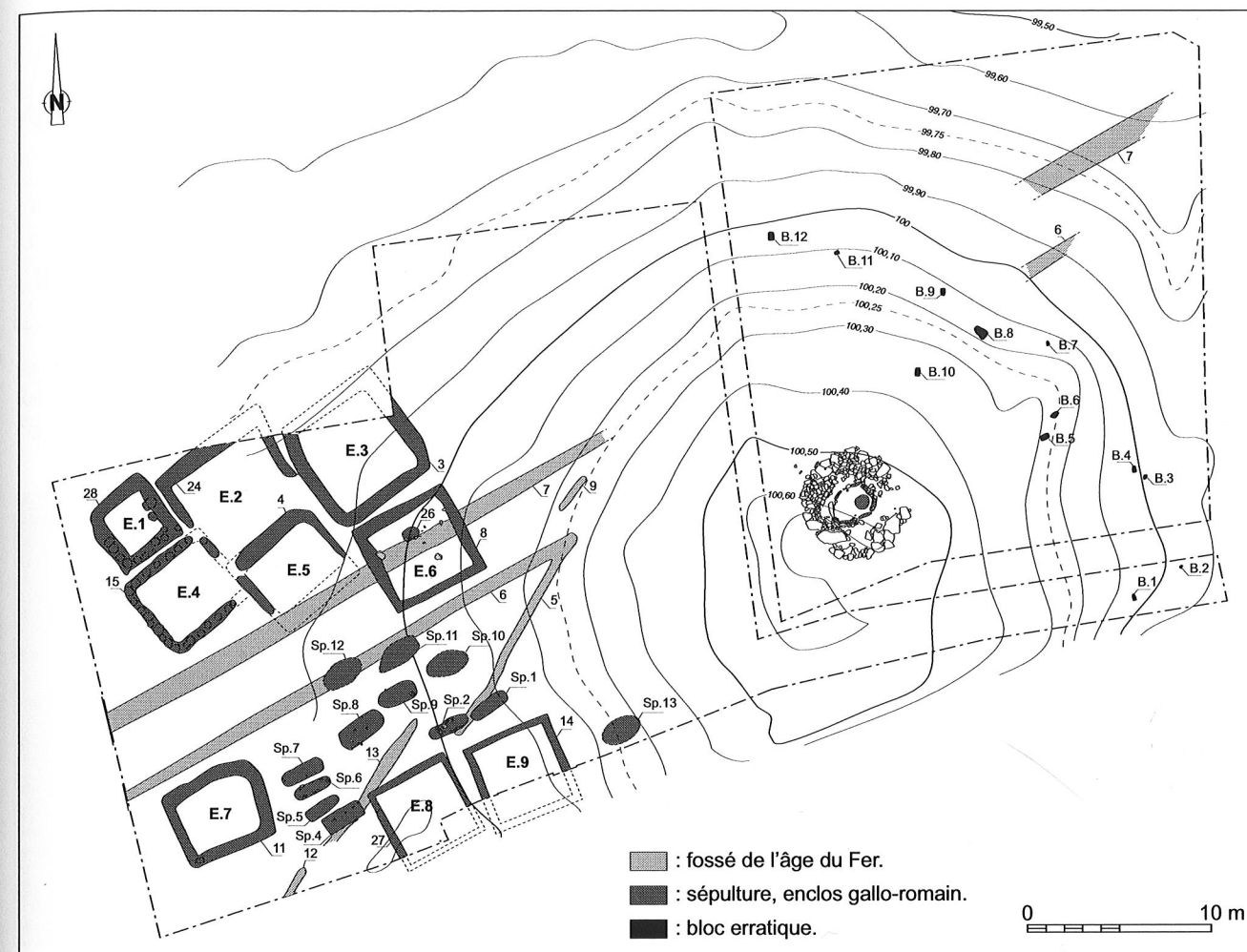


Figure 3 : Gouesnac'h Ty Korn. Plan général du site et microtopographie du tertre funéraire (altitudes relatives en mètres). Infographie S. Jean.

Figure 3: Gouesnac'h Ty Korn. General map of the site and microtopography of the burial mound (relative altitudes in meters).

Le tumulus de l'âge du Bronze

Le tertre

L'étude de la couverture sédimentaire composant le tertre s'est fondée sur la réalisation d'une coupe stratigraphique nord-sud passant par le centre de la butte ainsi que sur un log, support des prélèvements micro-morphologiques (fig. 5 et fig. 6). Complétant la vision que nous en avons à l'issue du diagnostic archéologique, elle a permis d'apprécier la nature et l'agencement des dépôts successifs constituant le monument.

À la base de la stratigraphie, un horizon nettement ferro-manganique, d'environ cinq centimètres d'épaisseur, souligne la base du tumulus proprement dit. Ce type de précipitation minérale est souvent identifié à la base des tertres et marque la transition avec les couches en place.

Coiffant directement les colluvions naturelles (couche 9), une couche limoneuse brun-jaune semble témoigner qu'un paléosol est scellé sous le tumulus (couche 8). Des esquilles de charbons de bois et des petits éléments brûlés (quartz et feldspaths, nodules d'argile) apparaissent ponctuellement dans la masse sédimentaire. Aucune zone clairement rubéfiée n'est cependant signalée et l'idée qu'une aire de préparation à l'édification du tertre ait été réalisée par brûlis est sans doute à écarter. L'horizontalité de la couche et la nature de ses composants font qu'elle se distingue nettement de la couche 9. La lecture des coupes stratigraphiques ne permet cependant pas d'en suivre le tracé en continu, du centre du tumulus à sa périphérie d'origine.

Au-dessus de ces niveaux naturels, des apports successifs de sédiments à forte dominante argileuse forment la masse du tertre (couches 7 à 3). Depuis la couronne externe de

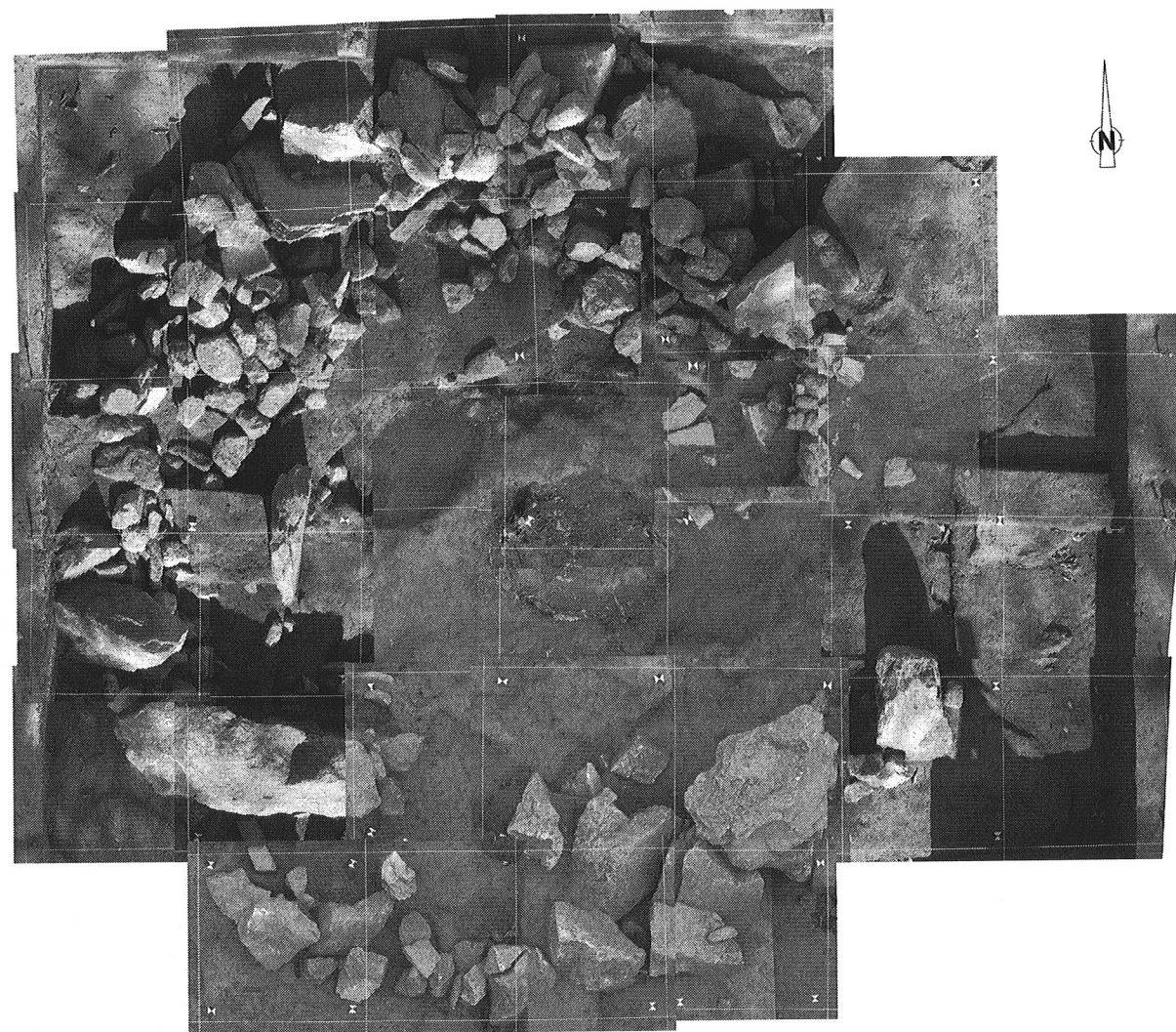


Figure 4 : Gouesnac'h Ty Korn. Ceinture de blocs du cairn. Assemblage de photographies verticales. Clichés X. Hénaff et H. Morzadec, infographie H. Morzadec.

Figure 4: Gouesnac'h Ty Korn. Ring of blocks of the cairn. Montage of vertical photographs.

la tombe centrale, ils se superposent en lentilles épaisses qu'une lecture micro-stratigraphique a permis de caractériser (cf. *infra*). Ces dépôts suggèrent ponctuellement une constitution du tertre par apports de matériaux « paniers à paniers ». Cette pratique est d'ailleurs maintenant bien identifiée pour les tumulus de l'âge du Bronze, avec l'idée que des matériaux argileux, par leur nature et leur propriété, assurent une parfaite étanchéité aux monuments lors du séchage. L'étude de la composition du tumulus du Rugueu en Saint-Sauveur (Finistère) montre, par exemple, ce type d'agencement (Briard *et al.*, 1994).

Un limon brun-jaune sommital coiffe enfin la structure (couche 2). Directement sous l'horizon de labour peu épais de la surface (couche 1), indiquant qu'aucune pratique agricole d'ampleur n'est venue perturber le monument, il se

distingue des horizons sous-jacents par son homogénéité. Les quelques amas ponctuels de blocs englobés dans ce niveau, initialement envisagés comme de possibles sépultures annexes installées sur les flancs du tertre, de même que les blocs erratiques isolés (fig. 3, B.1 à B.12), sont quant à eux à mettre sur le compte de rejets issus du démantèlement de la chambre.

Étude micro-morphologique

Une étude micro-morphologique a été engagée pour examiner la stratigraphie du tumulus afin, d'une part, d'identifier la nature des apports et leur mode de mise en place et, d'autre part, de préciser les caractères du sol piégé sous le tumulus. Le profil de sol A, situé hors de l'emprise du

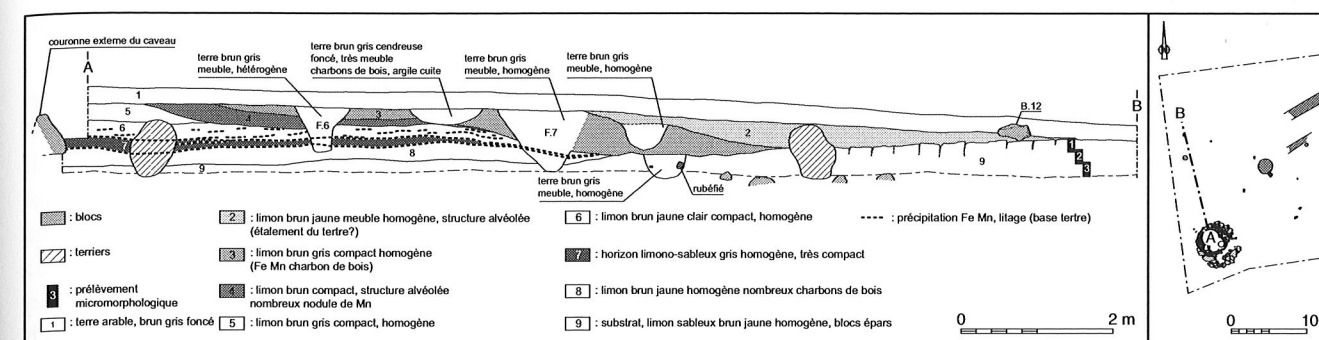


Figure 5 : Gouesnac'h Ty Korn. Coupe stratigraphique selon A-B dans la masse sédimentaire du tertre funéraire de l'âge du Bronze. Relevé S. Hinguant, infographie S. Jean.

Figure 5: Gouesnac'h Ty Korn. Stratigraphic section following A-B in the sedimentary mass of the Bronze Age burial mound.



Figure 6 : Gouesnac'h Ty Korn. Coupe stratigraphique selon C-D. Position des prélèvements micro-morphologiques dans la masse du tertre. La perturbation centrale est un terrier de blaireau. Cliché S. Hinguant.

Figure 6: Gouesnac'h Ty Korn. Stratigraphic section following C-D. Position of the micromorphology samples in the mass of the mound. The disturbance in the middle is a badger's hole.

tumulus à l'extrémité nord de la coupe A-B, constitue un référentiel (fig. 5). Le second profil (B) concerne les dépôts du tumulus proprement dit (fig. 6).

Nous avons numéroté indépendamment les couches observées (chiffres romains), les subdivisions établies, plus précises, se corrélant cependant plus ou moins à celles de la lecture stratigraphique directe.

Parmi les méthodes d'étude des sédiments, la micromorphologie présente l'avantage d'étudier la nature des constituants et l'organisation des dépôts à partir d'échantillons non perturbés, prélevés en blocs orientés (bas-haut). Elle permet de différencier les processus, naturels et anthropiques, à l'origine de la formation et de l'évolution des dépôts sédimentaires (Courtty *et al.*, 1989).

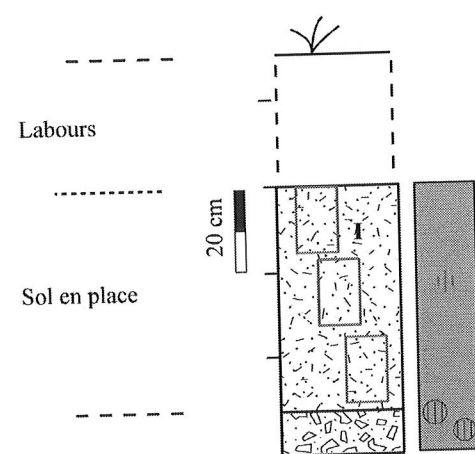
Caractères généraux des sédiments (fig. 7)

La composition des sédiments de l'ensemble des couches étudiées est similaire. La masse fine limono-argileuse brun-jaune et poussiéreuse englobe des sables siliceux fins et moyens prédominants, anguleux ou sub-anguleux, des paillettes de micas et peu de sables grossiers ou très grossiers. Les constituants minéraux supérieurs à deux millimètres, quartz et fragments de roche de type micaschiste et gneiss, sont peu représentés. Les charbons de bois sont épars, de petite taille ou plus grossiers, millimétriques.

Les traits pédologiques les plus répandus résultent de l'activité biologique (plages fécales grumeleuses de vers de terre et plages micro-agrégées constituées d'agrégats organo-minéraux liés aux vers enchytréides) et d'une redistribution du fer au sein des sédiments (imprégnations orangées peu diffuses dans la masse et nodules rougeâtres). Enfin, des agrégats allochtones sont identifiés (nodules ferrugineux, agrégats argileux à argilo-sableux avec papules, agrégats d'aspect lavé).

Le profil A ne montre pas de différenciation texturale. Il est marqué par l'impact de la faune du sol dans la partie supérieure de la couche et la présence, à la base, de différents traits texturaux poussiéreux (revêtements lités et accumulations argilo-limoneux) liés à la proximité d'une surface. Dans le profil B, deux microfaciès ont été définis. L'un (M1) montre davantage de particules opaques et de résidus organiques. Des plages ou agrégats brunâtres, micro-fissurés, organo-minéraux denses se distinguent parfois dans la masse. L'autre microfaciès est caractérisé par des traits ferrugineux épars ou localement subhorizontaux (imprégnations et hypo-revêtements orangés, taches nodulaires ou imprégnations ferro-manganiques, pseudo-morphoses de résidus végétaux, revêtements sur le pourtour d'agrégats brun organo-minéraux, lamines). Le paléosol montre des caractères analogues à ceux du sol actuel mais un assemblage plus dense vers le sommet et davantage de charbons et d'agrégats de matières organiques.

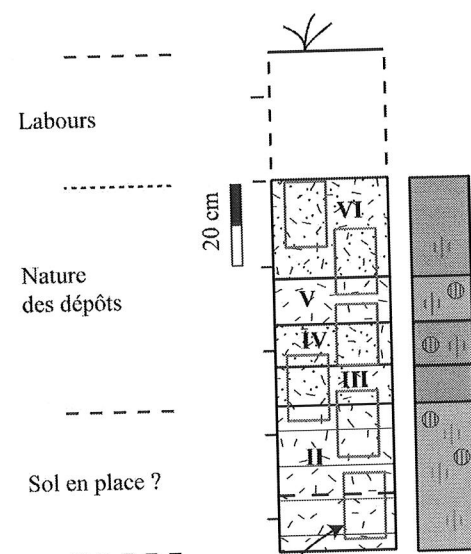
Profil A (sol actuel)



I jaune-brun à brun vers le sommet, limoneux à limono-sableux, massif peu structuré, microporosité, quelques pigments rouille, peu de charbons de bois mm, quelques racines fines et radicelles vers le sommet

Base avec pierres, cailloux dans une matrice faible limono-sableuse peu argileuse, taches ferro-manganiques

Profil B (tumulus)



VI jaune-brun, limoneux peu sableux, peu de graviers, massif, localement micropolyédrique, microporosité faible, quelques taches rouille mm, quelques charbons de bois mm, racines fines et radicelles

V beige, limoneux, légèrement induré, quelques graviers, massif, microporosité, légèrement induré, pigmentations rouille et ferro-manganiques, peu de charbons de bois, quelques radicelles, quelques turricules de vers

IV jaune-brun, limoneux peu sableux, quelques graviers (parfois arrondis), massif, microporosité, pigmentations rouille et ferro-manganiques, présence de charbons de bois, quelques radicelles

III grisâtre, limoneux peu sableux, présence de graviers, massif localement micropolyédrique, microporosité, présence de charbons de bois mm, peu de radicelles
Présence de blocs

II jaunâtre + foncé au sommet, limoneux à limono-argileux vers le bas, présence de graviers, massif, microporosité faible, pigmentations ferro-manganiques et taches rouille (sommet), quelques charbons de bois, peu de radicelles

Figure 7 : Gouesnac'h Ty Korn. Description macroscopique des deux profils de sol échantillonnés (prélèvements micro-morphologiques en blocs orientés). C. Vissac.
Figure 7: Gouesnac'h Ty Korn. Macroscopic description of the two sampled soil profiles (micro-morphological samples in positioned blocks).

Synthèse

Les résultats synthétiques de l'étude sont regroupés dans le tableau 1. Le paléosol et le sol actuel montrent des caractères similaires. Ils se sont développés sur une couverture limoneuse remaniée. Le paléosol présente des caractères analogues à un ancien niveau de surface, probablement mis en culture voire amendé ou marqué par des épisodes de défrichement par brûlis (charbons de bois) déjà observés dans des paléosols bretons (Gebhardt, 1990). Il est par ailleurs délicat d'associer directement un défrichement à l'édification du monument compte tenu de la présence de charbons dans toutes les couches et de l'absence d'altération thermique du sédiment notamment. Postérieurement, ce niveau de surface a été compacté au sommet par le dépôt massif des sédiments sus-jacents.

Les apports de terre constitutifs du tumulus sont de même nature et reflètent les variations de la couverture sédimentaire, limoneuse à limono-sableuse. Ces apports, qui intègrent une composante éolienne, proviennent du sol développé aux alentours du site. Comme d'autres fouilles anciennes de tumulus l'ont montré (Saint-Jude à Bourbriac, Saint-Adrien dans les Côtes-d'Armor par exemple), ces terres peuvent être homogènes ou, au contraire, très différentes et les caractères pédologiques sont susceptibles de renseigner sur les modes de construction (Briard, 1984; Balquet, 2001).

Ainsi, les traits ferrugineux constituent un caractère particulier. Ils ont déjà été observés au sein des monuments et au sommet du sol enterré comme le mentionne A. Balquet (2001). Leur formation *in situ* résulte d'une redistribution du fer et du manganèse au sein des couches. Suite à l'enfouissement, la décomposition des matières organiques entraîne une consommation d'oxygène et l'activité biologique progressivement ralentie laisse des résidus épars ou pseudo-morphosés par les micro-organismes anaérobies (Crowther *et al.*, 1996). Les précipitations du fer apparaissent aussi liées à l'assemblage moins dense du sédiment, aux zones plus poreuses où les circulations hydriques sont favorisées. Un mode d'assemblage spécifique des terres, associé à un état humide, rend ainsi compte des caractères observés. Ces derniers s'avèrent similaires à ceux de certains monuments dont la partie centrale est constituée d'un assemblage très dense de matériaux provenant des horizons de surface du sol environnant tandis que le pourtour est construit de manière plus lâche (Breuning-Madsen *et al.*, 2001). Des matériaux humides déposés au centre du tumulus pour renforcer sa cohésion permettraient de développer des conditions anaérobies propices à la conservation de vestiges. Dans ces conditions, une partie du fer réduit devenu mobile migre vers les zones plus aérées où il précipite (zones de transition des apports, sommet du paléosol), (Breuning-Madsen et

Holst 1998; Cromeens 2005). Sur le site de Gouesnac'h, les précipitations de fer marquent donc un agencement particulier de terres peu différenciées. Elles montrent un mode de construction constitués de dépôts successifs plus ou moins organiques (humifères) et compactés en conditions humides.

La chambre funéraire

Au centre du tumulus, c'est-à-dire pratiquement dans l'angle sud-ouest de la parcelle 1048, a été mis au jour un ensemble de blocs de gros module correspondant à la construction de la chambre funéraire et de sa couronne. Un temps envisagé comme peu perturbé, cet ensemble s'est finalement avéré démantelé en grande partie. À partir du sommet du tertre, une fouille ancienne a effectivement détruit tout le centre du tumulus, constat établi après la vidange du dépôt du remplissage de la chambre. Celui-ci, composé d'un limon fin homogène et compact qu'il était difficile de distinguer de l'encaissant de la couche sommitale, correspond au rebouchage de l'excavation après cette intervention ancienne. La chronologie de cette fouille n'a cependant pas pu être établie avec certitude. L'aspect compact du sédiment, son homogénéité et l'absence de mobilier archéologique sont autant de facteurs qui n'entérinent guère l'hypothèse d'un pillage récent (fig. 8). De fait, Paul du Chatellier, dans son inventaire des monuments du Finistère, ne semble pas connaître le tumulus de Ty Korn (Du Chatellier, 1889, p. 143). Celui, détruit en 1864, qu'il évoque pour la commune de Gouesnac'h, trois cents mètres à l'ouest du bourg, est en fait un autre monument mégalithique, sans doute néolithique, situé dans le champ dit « Douar Land », « tumulus long de 30 mètres, large de 10 et haut de 1,60 m renfermant une allée couverte de 8 mètres de long » (Le Men, 1877, p. 106). Le tumulus de Ty Korn a-t-il alors fait l'objet d'une fouille au XIX^e siècle? Aucune mention écrite, aucun objet déposé dans un musée ou une collection particulière n'est connue pour ce monument. On pense alors à une intervention plus ancienne, n'ayant laissé aucune trace, et peut-être davantage à mettre sur le compte d'une exploitation du tertre comme source de matériaux (blocs) que d'une fouille archéologique proprement dite. L'idée se voit confortée par le fait que tous les orthostates constituant la chambre ont disparu, à l'exception d'un seul simplement identifiés par la présence de leur fosse de calage (cf. *infra*). Opportune ou volontaire, l'exploration et/ou exploitation peut-elle être contemporaine de l'occupation laténienne du site (des fossés de cette période recoupent le tertre) ou de la nécropole de l'Antiquité tardive (Colleter *et al.*, 2012)? Aucune diagnose chronologique ne peut être proposée à l'issue de la fouille pour répondre à cette question.

Couches	Micromorphologie	Interprétation	
I (PA) US 9	Plages grumeleuses plus importantes dans la partie supérieure, charbons de bois, revêtements lités argileux et limoneux parfois en intercalation et accumulations argileuses à argilo-limoneuses poussiéreuses plus fréquents vers la base, agrégats de sol allochtones	Sédiment pédogénisé, homogénéisé par l'activité biologique, épisodes de mises à nu, faible lessivage	Niveau de surface
VI (PB) US 4-3	M1, structure agrégée, charbons de bois, rares revêtements argileux poussiéreux et revêtements lités argileux et limoneux poussiéreux (au sommet), intercalations argileuses à argilo-limoneuses poussiéreuses, peu de traits ferrugineux	Sédiment pédogénisé, homogénéisé par l'activité biologique, percolations, activité biologique récente	Apports de terre successifs humidifiés, redistribution et précipitation des oxydes de fer et de manganèse dans les zones moins tassées, plus aérées (limites d'apports)
V (PB) US 5	M2, assemblage dense, vides subhorizontaux, charbons de bois, plages brunes organiques, accumulations argilo-limoneuses poussiéreuses traits ferrugineux subhorizontaux vers le sommet et en limite inférieure	Sédiment pédogénisé, homogénéisé par l'activité biologique, assemblage hétérogène (originel et bioturbation postérieure), compaction locale du sédiment, ambiance humide	
IV (PB) US 6	M2, plages à assemblage dense, plages et vides spongieux, charbons de bois, accumulations argilo-limoneuses poussiéreuses, constituants orientés localement, traits ferrugineux subhorizontaux en limite inférieure	Sédiment pédogénisé, homogénéisé par l'activité biologique, assemblage hétérogène (originel et bioturbation postérieure), compaction locale du sédiment, ambiance humide	
III (PB) US 7	M1, assemblage dense, masse fine grise en lumière polarisée, charbons de bois, accumulations argilo-limoneuses poussiéreuses, traits ferrugineux localement plus marqués en limite inférieure	Sédiment pédogénisé, homogénéisé par l'activité biologique, saturation en eau locale, matières organiques diffuses ou fer réduit dans le fond matriciel	Paléosol : ancien niveau de surface
II (PB) US 8	Haut : M2, assemblage dense, plages grumeleuses, accumulations argilo-limoneuses, peu de revêtements argileux à argilo-limoneux, charbons de bois, agrégats de matières organiques, traits ferrugineux subhorizontaux en limite inférieure Bas : M1, plages grumeleuses, accumulations argilo-limoneuses, revêtements lités argilo-limoneux poussiéreux	Sédiment pédogénisé, homogénéisé par l'activité biologique, épisodes de mises à nu, compaction du sédiment au sommet avec précipitation d'oxy-hydroxydes de fer	

Tableau 1 : Gouesnac'h Ty Korn. Synthèse de l'étude micro-morphologique
Table 1: Gouesnac'h Ty Korn. Synthesis of the micromorphologic study.

Devant ce constat, et afin de recueillir le maximum d'informations sur ce tumulus avant sa destruction, nous avons alors privilégié l'étude architecturale de l'édifice.

Après avoir fouillé le centre de la chambre et constaté que seul un orthostate subsistait, nous avons cherché dans un premier temps à identifier les éventuelles fosses de calages des autres piliers qui pouvaient en délimiter l'emprise. Au final, ce sont sept fosses supplémentaires qui ont été retrouvées, formant un espace fermé elliptique de 2 m x 1,60 m (fig. 9). Le plan que dessinent ces excavations montre clairement que la chambre funéraire était entièrement close, qu'aucune entrée n'existait. Les extrémités des fosses sont jointives et attestent que les orthostates devaient bien être disposés en continu. La fonction de ces fosses pour l'ancrage de piliers se voit entérinée par la présence, dans plusieurs d'entre elles, de blocs ou de dalles de gneiss ayant servi au calage des orthostates eux-mêmes (fig. 10 et 11, par exemple F.20 ou F.19). Des blocs en périphérie de plusieurs autres témoignent pour leur part de l'arrachage des piliers lors du pillage de la

tombe, ultimes vestiges des pierres autrefois dressées (fig. 10, F.16 par exemple). Sur les huit dalles de cette chambre funéraire, une seule était donc encore en élévation au moment de notre intervention. Il s'agit du pilier de la fosse 21, dalle de gneiss de forme grossièrement rectangulaire, d'environ un mètre de hauteur pour 0,80 mètre de largeur et 0,20 mètre d'épaisseur. La face visible est soigneusement régularisée par bouchardage tandis que celle qui s'appuyait sur la couronne de blocs est convexe et correspond à la face d'extraction. Les bords de la dalle présentent des stigmates de façonnage liés à la mise en forme pour lesquels une approche technologique a été entreprise sur le terrain après extraction de la pierre de sa fosse (fig. 12). Le haut est par contre affecté de cassures récentes, liés aux coups portés par les socs de charrue. Par analogie et compte tenu de la forme allongée des fosses, on peut supposer que les autres piliers devaient présenter des dimensions et caractéristiques similaires, notamment une face interne plane et régulière témoignant du soin apporté à la chambre funéraire de ce tumulus. On peut se demander,

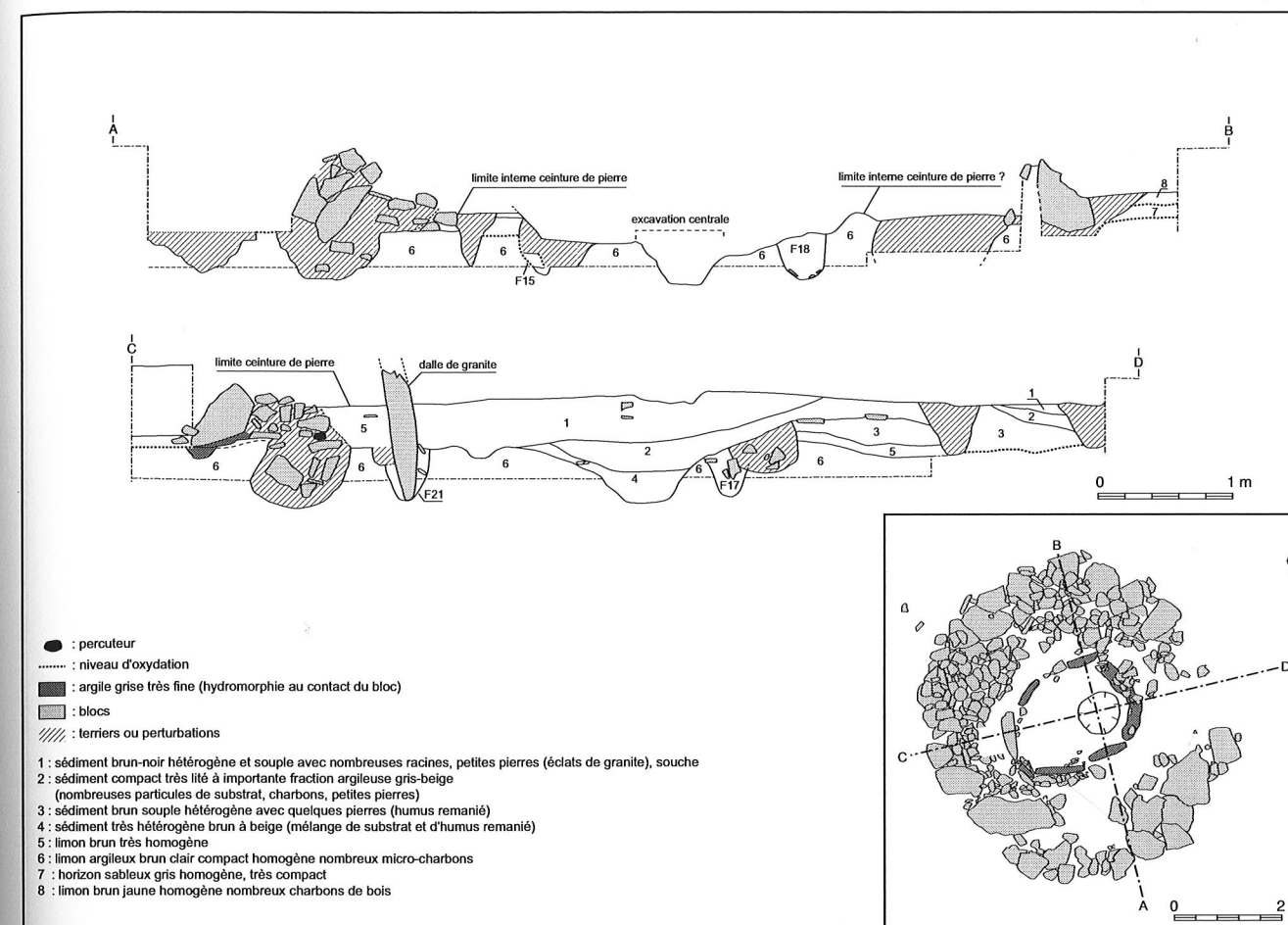


Figure 8 : Gouesnac'h Ty Korn. Coupes stratigraphiques nord-sud et est-ouest dans la chambre funéraire. Relevé X. Hénaff et H. Morzadec.
Figure 8: Gouesnac'h Ty Korn. North-South and East-West stratigraphic sections in the burial chamber.

sans toutefois apporter le moindre élément de réponse, pour quelle raison seul le pilier de F.21 n'a pas été arraché lors de l'exploitation du monument.

Ceinturant la chambre, une couronne de gros blocs enchevêtrés forme l'ossature du cairn. Le diamètre externe maximal de cet ensemble circulaire atteint six mètres, des blocs de gros module ayant été préférentiellement placés en périphérie (fig. 4 et fig. 13). Particulièrement bien conservée dans sa moitié ouest, la construction permet de voir que ces blocs externes sont plus ou moins disposés en écailles, inclinés vers l'intérieur, et servent d'appui au comblement interne de blocaille. La fouille a également permis de constater qu'aucun aménagement préalable à la construction n'a été entrepris. Les blocs reposent directement sur le sol, sans fosse ou calage particulier, l'ensemble formant « corbeille » pour caler et délimiter le cairn.

Entre la chambre funéraire elle-même et la couronne de pierres, un espace d'environ 20 à 30 centimètres de large a été réservé pour un comblement limoneux, volonté pro-

bable des bâtisseurs d'assurer l'étanchéité de la cellule. Ce comblement, malgré les importants dommages générés par les terriers d'animaux fouisseurs, a bien été perçu dans le tiers sud-ouest de la couronne, notamment derrière la dalle encore en place dans la fosse F.21. Un parement de petits blocs, limitant le pourtour interne, est même visible à cet endroit et témoigne que ce comblement intermédiaire a été réalisé dans un troisième temps, après l'érection des orthostates puis la construction de la couronne.

La blocaille interne est composée de pierres de module compris entre 10 à 30 centimètres, à l'exception de quelques blocs plus gros n'atteignant toutefois pas la taille de ceux de l'auréole externe. Parmi ceux-ci, on note la présence en remploi de deux fragments d'une grosse meule dormante façonnée sur blocs de gneiss (cf. *infra* et fig. 14). Cette roche est majoritairement employée dans la construction mais l'on compte également quelques blocs de hornblendite et de quartz, preuve d'un approvisionnement local des matériaux.

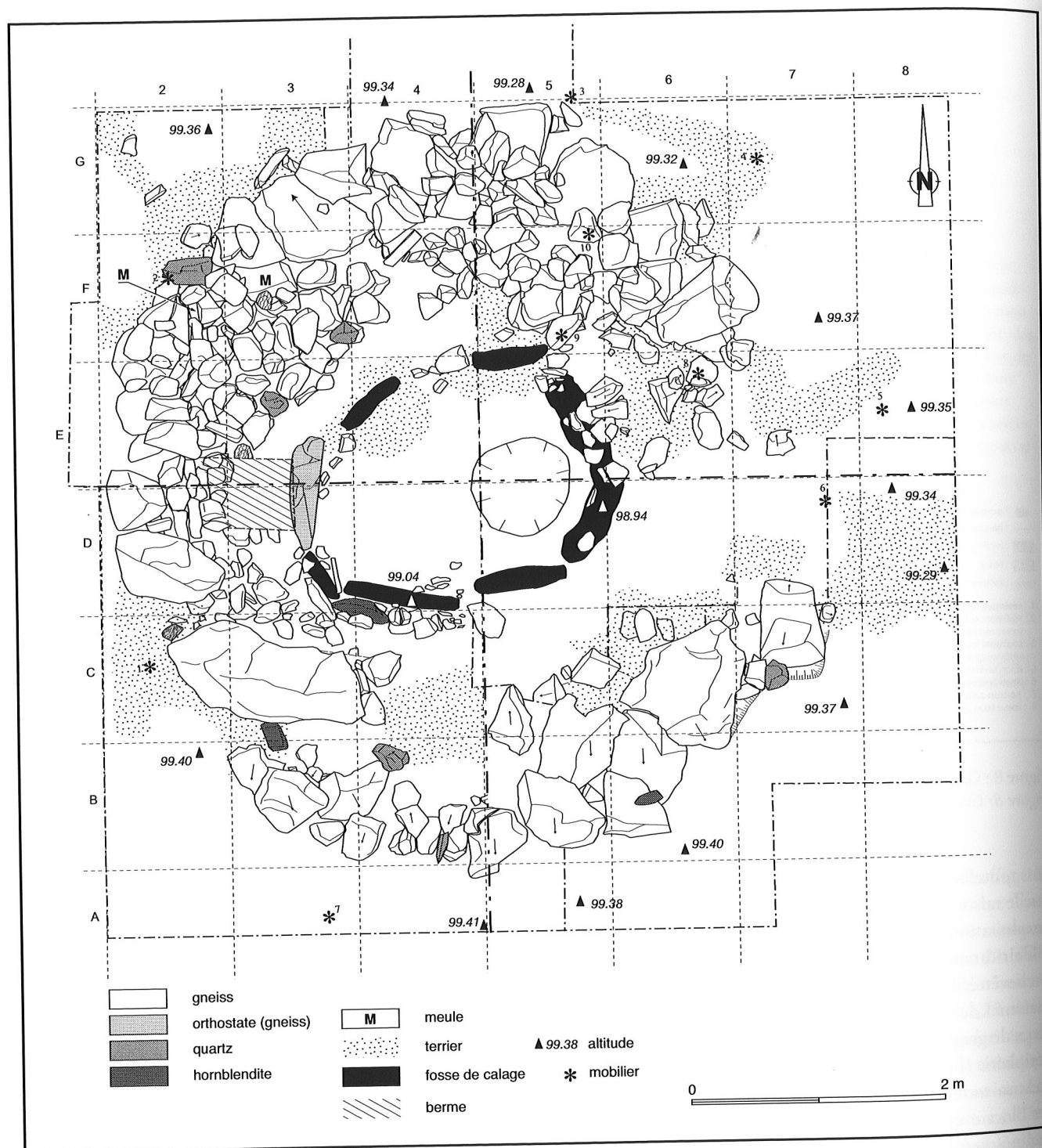


Figure 9 : Gouesnac'h Ty Korn. Plan du cairn et de la chambre funéraire. Infographie H. Morzadec et S. Jean.
 Figure 9: Gouesnac'h Ty Korn. Plan of the cairn and the burial chamber.

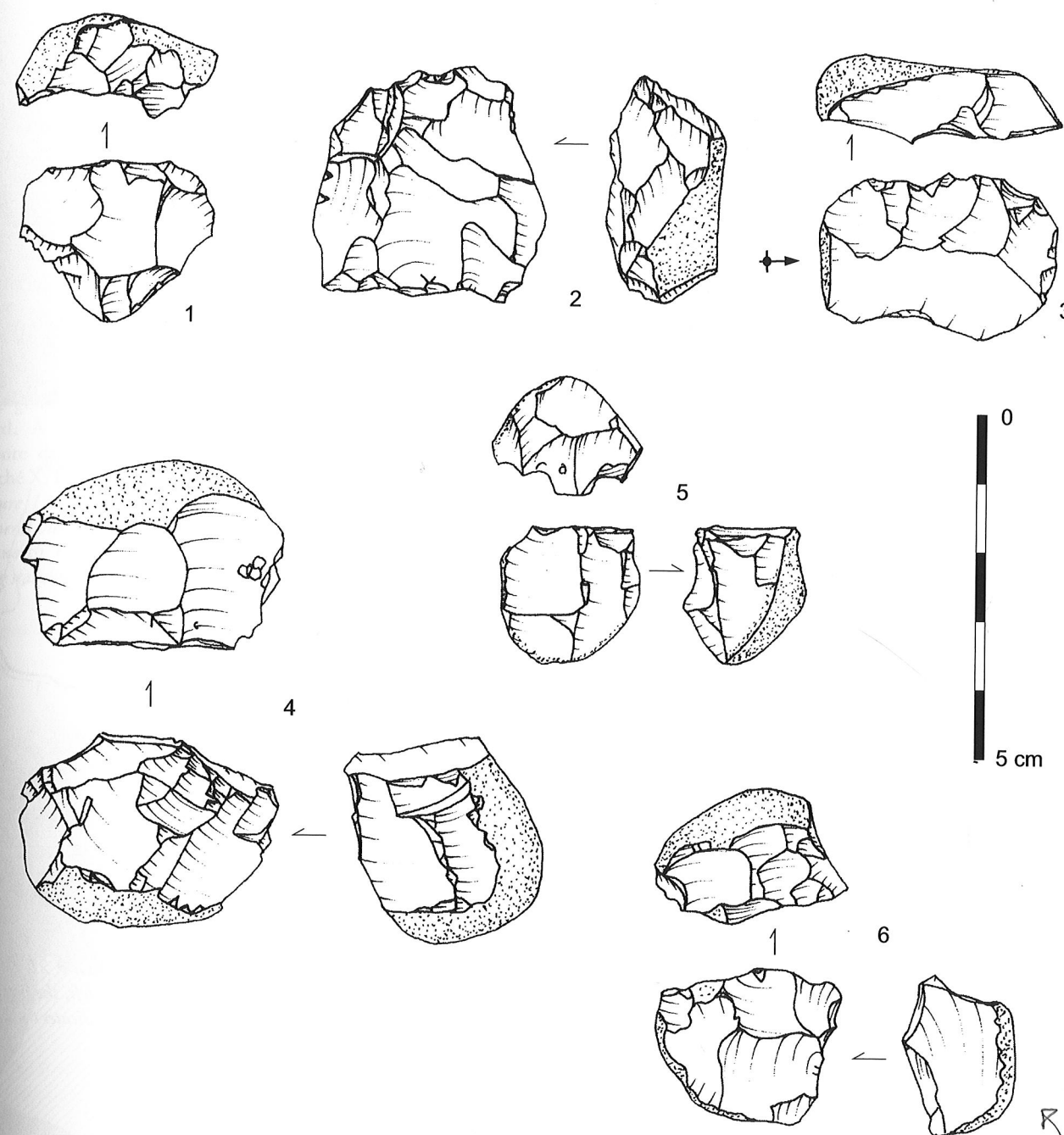


Figure 10 : Gouesnac'h Ty Korn. Plan et coupes des fosses de calages des piliers de la chambre funéraire du tumulus. Infographie H. Morzadec et S. Jean.
 Figure 10: Gouesnac'h Ty Korn. Plan and sections of the foundation pits of the pillars of the mound burial chamber.

* erreur de figure
 = fig. 10 de l'article
 de G. Raichard

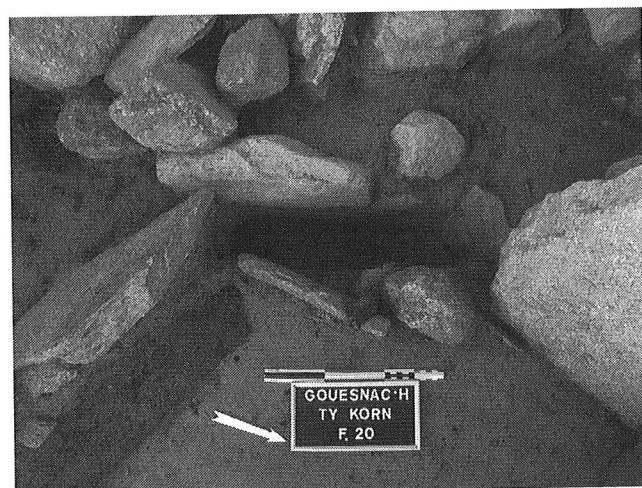


Figure 11 : Gouesnac'h Ty Korn. Fosse de calage F.20. Cliché S. Hinguant.

Figure 11: Gouesnac'h Ty Korn. Foundation pit F.20.

Nous ignorons tout de la couverture de la chambre funéraire. Le démantèlement de la partie centrale du tumulus et l'arrachage des orthostates ont certainement dû suivre l'enlèvement et la récupération du ou des blocs qui couvrai(en)t la cellule. Hypothèse plus douteuse car peu compatible avec la présence d'orthostates, il a pu également s'agir d'une couverture en bois, type de construction connue par ailleurs mais qui ne laisse souvent guère de traces (Briard, 1984, p. 42). Peut-être pouvons-nous voir dans le très gros bloc des carrés C-2/3 un fragment de la couverture. Mais la moitié Est du monument est très dégradée et sa présence comme sa position peuvent aussi s'expliquer par le démantèlement de l'auréole externe. Une construction en encorbellement est exclue. Le pilier F.21 et les fosses composant l'enceinte de la chambre suggèrent, en effet, une pièce aux parois parfaitement verticales, plutôt en adéquation avec une couverture horizontale.

Sur le plan architectural, le tumulus de Ty Korn semble au final se rapprocher du type des constructions à « structures de pierres » où « la tombe centrale est protégée le plus souvent par un cairn plus ou moins bien appareillé... recouvert ensuite d'une masse de limon » (Briard, 1984, p. 39). Là où il diffère cependant des nombreux autres monuments répertoriés, c'est par la forme ovale de la chambre funéraire, les formes rectangulaires ou carrées étant largement plus fréquentes à l'âge du Bronze. On connaît certes des tombelles de plan circulaire ou elliptique, par exemple dans les cimetières à coffres du littoral sud armoricain, associées à d'autres caveaux. Mais aucun exemple de structure sous tumulus adoptant cette forme ne semble actuellement répertorié.

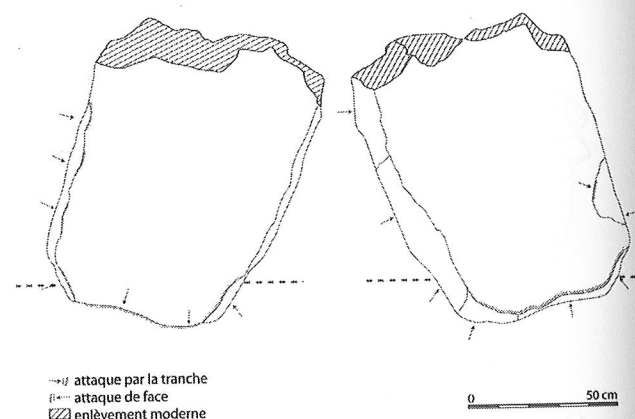


Figure 12 : Gouesnac'h Ty Korn. Dalle encore en place dans la fosse F.21. En bas, relevé des stigmates de façonnage sur la dalle. A gauche, face interne; à droite, face externe. Les tirets marquent la limite supérieure de la fosse de calage. Cliché X. Hénaff, dessin E. Gaumé, infographie R. Colleter.

Figure 12: Gouesnac'h Ty Korn. Slab still in place in pit F.21. Below, drawing of the fashioning traces on the slab. On the left, the internal side; on the right, the external side. The broken line indicates the upper limit of the foundation pit.

3. LE MOBILIER

La céramique

Technologie

Un total de 293 tessons de céramique, représentant un peu moins de trois kilos, a été dénombré. La majorité du matériel céramique provient à la fois du décapage de surface (60 %) et de la masse du tertre (30 %). La fouille de la chambre s'est révélée décevante et le mobilier découvert dans l'espace funéraire et aux environs immédiats n'est pas en position fiable puisque le caveau a été violé (tabl. 2).



Figure 13 : Gouesnac'h Ty Korn. Vue générale du cairn vers le nord. À gauche, l'orthostate encore dressé de la fosse 21. Cliché X. Hénaff.

Figure 13: Gouesnac'h Ty Korn. General view of the cairn towards the north. On the left, the remaining standing orthostat in pit 21.



Figure 14 : Gouesnac'h Ty Korn. Les deux fragments de la meule en emploi dans le cairn. Cliché et section E. Gaumé, infographie R. Colleter.

Figure 14: Gouesnac'h Ty Korn. The two fragments of the grinding stone reused in the cairn.

Le poids moyen des tessons et la distribution du nombre de tessons par individu démontrent l'extrême fragmentation du corpus. Seul le vase isolé retrouvé à l'intérieur de l'enceinte de l'enclos antique E9 est représenté par plusieurs dizaines de tessons, ce qui permet d'affirmer un écrasement

« sur place ». L'étape de remontage a montré des résultats très limités. Ce sont ainsi douze récipients et objets individualisés ainsi que plusieurs éléments remarquables qui ont été isolés pour description (tabl. 3 et 4).

Structure	Nombre de tessons
Décapage de surface :	
– parcelle 1048	48
– parcelle 1051	105
Masse du tertre :	
– parcelle 1048	12
– parcelle 1051	93
Fouille de la chambre :	
– surface (US 1)	6
– par passe	28
– « paléosol » (US 6)	1
TOTAL	293

Tableau 2 : Gouesnac'h Ty Korn. Décompte du nombre de tessons.
Table 2: Gouesnac'h Ty Korn. Sherd inventory.

Fait	Nombre de vases indiv.
Décapage de surface	6
Masse du tertre	6
Environs de la chambre	2
Paléosol	1
TOTAL	12

Tableau 3 : Gouesnac'h Ty Korn. Répartition des vases individualisés.
Table 3: Gouesnac'h Ty Korn. Distribution of individualised vases.

	Nombre
Bords	7
Moyens de préhension :	
– Anse en boudin	1
– Anse indéterminée	1
Décor :	
– Bouton	1
– Incision	2
– Plastique	2
– Fond plat	8
TOTAL	22

Tableau 4 : Gouesnac'h Ty Korn. Répartition des éléments caractéristiques.
Table 4: Gouesnac'h Ty Korn. Distribution of characteristic elements.

L'état de conservation des tessons est passable : ils sont très souvent érodés et l'essentiel des informations concerne les traitements de surface. On peut également déplorer le faible nombre de formes identifiables, ce paramètre ne facilitant pas l'attribution chronologique. Cette dernière repose donc

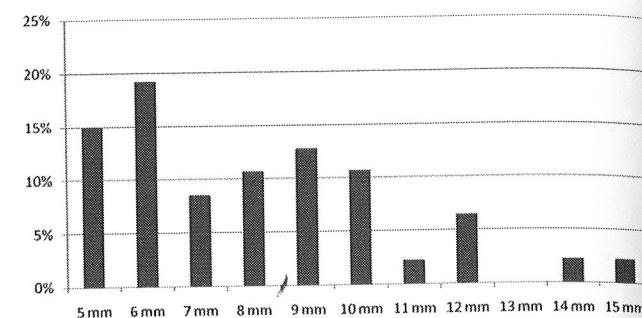


Tableau 5 : Gouesnac'h Ty Korn. Distribution des épaisseurs des tessons.

Table 5: Gouesnac'h Ty Korn. Distribution of sherd thicknesses.

essentiellement sur l'examen visuel des pâtes et des aspects de surface.

En complément d'une analyse des formes identifiables et attribuables à une période, nous avons réalisé une distinction des tessons à partir de leur observation macroscopique basée sur la densité et le calibre des inclusions ainsi que sur les traitements des surfaces.

Mesurée sur l'ensemble du corpus, l'épaisseur des tessons varie de 4 à 15 millimètres. Mais une nette différence apparaît si l'on distingue les deux principales catégories de vases, à savoir la céramique fine et la céramique grossière ou commune. Le premier groupe affiche des valeurs centrées autour de six millimètres tandis que le second groupe montre une moyenne de neuf millimètres. Rares sont les individus très épais (tableau 5).

Les types de pâtes montrent également des différences notables qui semblent liées au type céramique (épaisseur des parois variable) et à la période. Pratiquement tous les tessons appartenant à la catégorie des productions fines présentent une assez faible densité d'inclusions (de 5 à 10 % selon l'abaque de Mathew, Woods et Oliver, cité dans Orton *et al.*, 1993), associée à une granulométrie fine à moyenne, soit rarement plus de trois millimètres de diamètre. En revanche, les tessons appartenant à la céramique commune montrent assez souvent des inclusions plus nombreuses (10 % au minimum) et très variables au sein d'un même individu. Nous trouvons très régulièrement des éléments dépassant cinq millimètres de diamètre. Ces inclusions grossières affleurent parfois à la surface et provoquent des fissures en étoiles caractéristiques qui apparaissent lors du séchage du vase.

L'emploi du colombin semble plus associé à des vases épais tandis que la plaque est généralement utilisée pour les céramiques les plus fines. Bien qu'un travail de lissage soit systématique, il est plus ou moins soigné. Un lissage final très soigné a probablement été effectué sur les parois des deux

individus les plus fins afin de faire disparaître toute trace de façonnage et d'inclusions à la surface (fig. 15, n° 4 et 15). Enfin, on constate que certains individus ont conservé par endroits une fine pellicule rouge sombre qui pourrait correspondre à un engobe (fig. 15, n° 15 et 22).

Il reste délicat de se prononcer en faveur de tel ou tel type de mode de cuisson. Il convient de retenir que la totalité des tessons présente une tranche noire. Les surfaces, quant à elles, affichent une large gamme de couleurs qui va du noir uniforme à l'orange en passant par le brun, le beige, le rouge. Par conséquent, une cuisson dans un premier temps réductrice semble la règle générale. Par la suite, un maintien de la réduction, une oxydation complète et/ou partielle est possible.

Typologie

Afin de respecter les provenances des mobiliers recueillis sur l'ensemble de la zone de fouille, nous avons décidé de procéder à une description systématique par « ensemble stratigraphique ». En effet, aucun élément mobilier traité ici n'est associé à des ensembles clos (fosse, fossé, trou de calage de poteau, etc.). Le paragraphe traitant des attributions chronoculturelles sera organisé de manière chronologique en abordant les problèmes liés à la position stratigraphique du mobilier.

Décapages de surface

– Fragment de bord de 10 mm d'épaisseur (fig. 15, n° 1). La pâte est de couleur noire au cœur et orangée en surface. De forte densité et à granulométrie moyenne (parfois supérieure à 3 mm), le dégraissant est constitué principalement d'éléments de quartz anguleux, de plaquettes de mica et de particules de manganèse probablement visibles en surface. Implanté sur le bord intérieur de la lèvre, le décor est constitué à l'origine d'une ligne simple d'impressions digitées.

– Fragment de vase décoré au profil indéterminé (fig. 15, n° 2). La paroi, épaisse de 5 millimètres, est de couleur noire au cœur et orangée en surface. De faible densité et à granulométrie fine (< 1 mm), le dégraissant est constitué principalement d'éléments de quartz anguleux, de plaquettes de mica et de particules de manganèse probablement invisibles en surface. Le décor incisé est constitué d'au moins deux triangles accolés à leur base et dont les champs sont ornés de lignes incisées formant croisillons. Des traces d'incrustation de pâte blanche sont encore visibles.

– Fragments d'une probable écuelle de 11 centimètres de diamètre à l'ouverture (fig. 15, n° 4). La paroi, épaisse de 4 millimètres, est de couleur noire au cœur et beige à orangé en surface. Le traitement de surface montre un travail très soigné destiné à faire disparaître toute trace de lissage des parois. Le dégraissant à granulométrie fine (< 1 mm) est

constitué principalement d'éléments de quartz anguleux, de plaquettes de mica et de particules de manganèse invisibles en surface.

– Des fragments de fonds plats (fig. 15, n° 5-8) appartenant à plusieurs individus distincts dont les caractéristiques techniques sont similaires : dégraissant à granulométrie moyenne (< 3 mm) constitué principalement d'éléments de quartz anguleux, de plaquettes de mica et de particules de manganèse probablement visibles en surface. L'un d'eux présente des caramels alimentaires (?) collés sur la paroi interne (fig. 15, n° 6). Une anse en boudin assez grossière présente également les mêmes caractéristiques (non illustrée).

– Fragment de terre cuite appartenant probablement à un plat à pain ou à galette (fig. 15, n° 9). La plaque à partir de laquelle cet objet a été confectionné mesure deux centimètres d'épaisseur pour un diamètre restitué de onze centimètres. Bien que de nombreuses traces de feu soient présentes, on peut noter par endroits une pâte de couleur gris-noir au cœur et beige en surface. Le dégraissant à granulométrie moyenne (parfois supérieur à 3 mm) est constitué principalement d'éléments de quartz anguleux, de plaquettes de mica et de particules de manganèse probablement visibles en surface.

– Plusieurs fragments d'un ou deux individus trouvé(s) isolé(s) dans l'enceinte de l'enclos antique E9, mais sans rapports chronologiques avec ce dernier (fig. 15, n° 10-11). Il est difficile de se prononcer sur l'appartenance de ces deux éléments à un seul individu. Le lot présente 35 tessons. D'environ dix centimètres de diamètre à l'ouverture, le col semble déversé mais le très mauvais état de conservation de la lèvre ne permet pas de le confirmer. La paroi, épaisse de cinq millimètres, est de couleur noire au cœur, brun à beige sur la paroi interne et rouge sur la paroi externe. De moyenne densité et à granulométrie fine (< 2 mm), le dégraissant est constitué principalement d'éléments de quartz anguleux et de plaquettes de mica. À quelques millimètres sous le bord, un bouton (?) est appliqué sur la paroi. Le fond plat présente les mêmes caractéristiques techniques. Son diamètre restitué est de 80 mm.

Le tumulus

Le mobilier céramique découvert est de nature détritique et plusieurs périodes sont présentes. Comme souvent, ces éléments sont en effet les témoins du grattage des sols pour la réalisation des tertres et indiquent également la fréquentation des sites avant la construction des tumulus.

Masse du tertre

– Fragment de terre cuite appartenant probablement à un plat à pain ou à galette (fig. 15, n° 12). La plaque à partir de laquelle cet objet a été confectionné mesure 1,5 centimètre

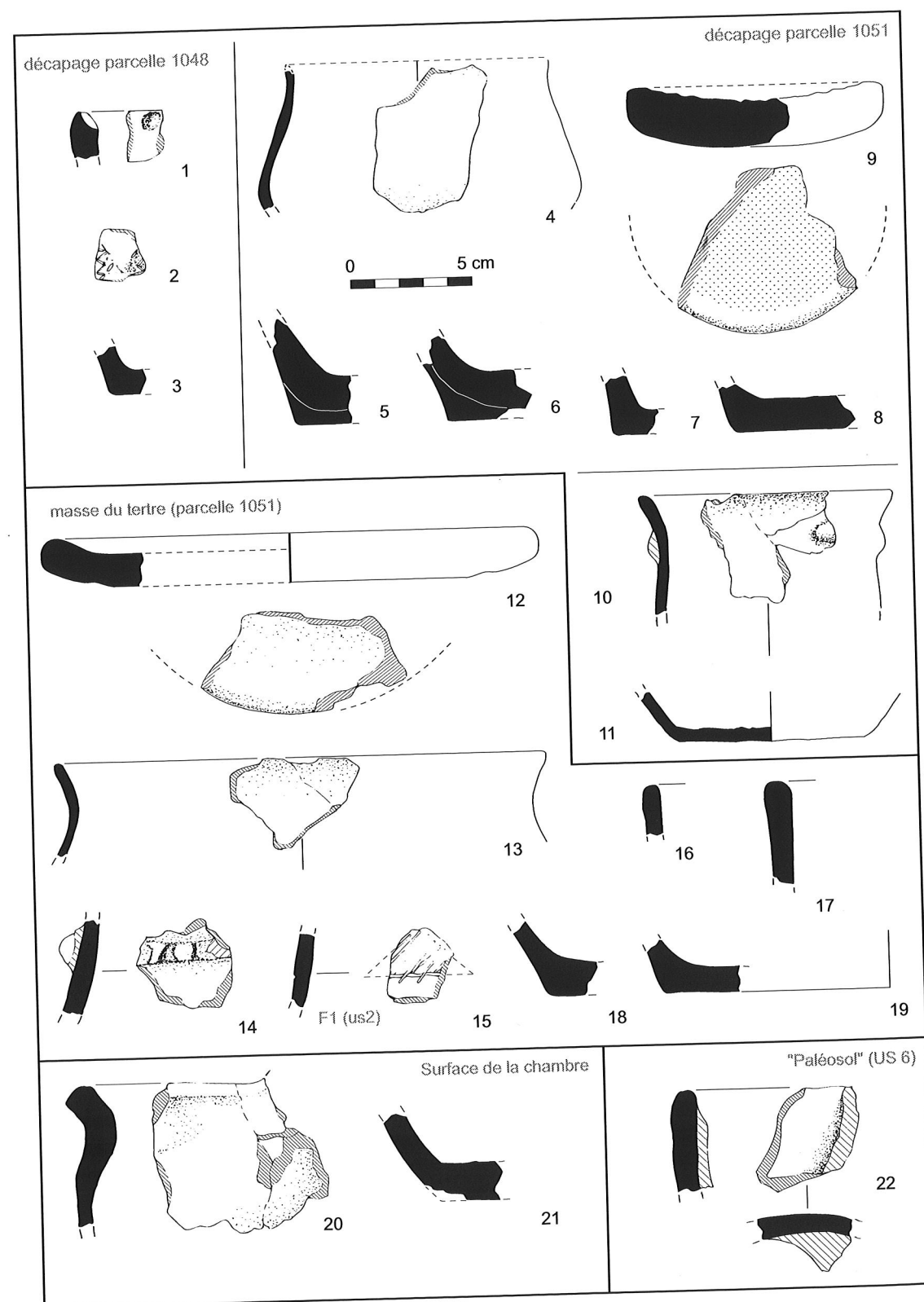


Figure 15 : Gouesnac'h Ty Korn. Mobilier céramique daté du Néolithique à l'âge du Bronze. Dessins X. Hénaff.
Figure 15: Gouesnac'h Ty Korn. Ceramic portable objects dated from the Neolithic to the Bronze Age.

d'épaisseur pour un diamètre restitué de vingt centimètres. La pâte est de couleur gris-noir au cœur et brun à beige en surface. Le dégraissant à granulométrie moyenne (parfois supérieur à 5 mm) est constitué principalement d'éléments de quartz anguleux, de plaquettes de mica et de particules de manganèse probablement visibles en surface. On peut également noter que le bord est légèrement relevé.

– Fragments d'un vase au col court et resserré de vingt centimètres de diamètre à l'ouverture (fig. 15, n° 13). La paroi, épaisse de 4 mm, est de couleur noire au cœur et rouge sombre en surface. Son épaisseur régulière indique un montage soigné. Malgré un état de conservation médiocre, le traitement de surface montre un lissage final. Le dégraissant à granulométrie fine (< 1 mm) est constitué principalement d'éléments de quartz anguleux, de plaquettes de mica et de particules de manganèse probablement invisibles en surface.

– Fragment décoré d'un vase communément appelé « urne » (fig. 15, n° 14). La paroi, épaisse de dix millimètres, est de couleur noire au cœur et rouge en surface. Le dégraissant à granulométrie fine (< 2 mm) est constitué principalement d'éléments de quartz anguleux, de plaquettes de mica et de particules de manganèse visibles en surface. Le décor plastique se présente sous la forme d'un cordon digité appliqué sur la paroi. Les digitations sont fortement marquées et l'empreinte de l'ongle y est parfois visible.

– Un tesson décoré découvert sous le creusement d'une fosse moderne (F1) (fig. 15, n° 15). La paroi, épaisse de sept millimètres, est de couleur noire au cœur et brun à orangé en surface. De faible densité et à granulométrie fine (< 1 mm), le dégraissant est constitué principalement d'éléments de quartz anguleux, de plaquettes de mica et de particules de manganèse probablement invisibles en surface. Le décor incisé dessine un triangle dont seule la base est soulignée d'une ligne et le champ orné de lignes obliques. On peut remarquer grâce aux recouvrements que la ligne de base du triangle a été implantée en premier afin de guider le décor.

– Plusieurs fragments de fonds plats appartenant à au moins deux individus présentent des aspects typo-technologiques comparables à ceux découverts lors du décapage (fig. 15, n° 18-19). L'individu le mieux conservé possède un diamètre restitué de dix-huit centimètres. De nombreuses traces de lissage à la jonction entre la plaque de fond et la panse sont encore visibles.

Chambre funéraire et environs immédiats

Étant donné que la chambre a été entièrement dévastée par des investigations d'époque et de nature difficiles à déterminer, nous indiquons ici tout objet découvert dans les déblais de « fouilles » et à proximité immédiate de celles-ci. Il s'agit en général de très petits tessons (< 5 cm de côté) d'aspect protohistorique *largo sensu*.

– Plusieurs fragments d'un vase indéterminé à bord déversé et lèvres aplaties ont été découverts en surface de la chambre funéraire (US 1; fig. 15, n° 20). La paroi, épaisse de dix millimètres, est de couleur noire au cœur et brun en surface. Le dégraissant à granulométrie moyenne (< 3 mm) est constitué principalement d'éléments de quartz anguleux, de plaquettes de mica et de particules de manganèse probablement visibles en surface. Cet individu a subi des coups de feu et semble avoir été déformé par la forte chaleur. S'agit-il d'un raté de cuisson?

– Plusieurs fragments de fond et de panse d'un vase indéterminé ont été découverts à quelques centimètres en dehors et à l'est de la chambre funéraire (carré E8; fig. 15, n° 21). La paroi, épaisse de quatorze millimètres, est de couleur noire au cœur et beige à rouge en surface. Le dégraissant à forte granulométrie (> 3 mm) est constitué principalement de gros éléments de quartz anguleux, de plaquettes de mica et de particules de manganèse très visibles en surface. La plaque de fond est très épaisse (19 mm).

Paléosol (US 6)

Le sol ancien recouvert par la masse du tumulus a été atteint sous et tout autour de la chambre funéraire. Quelques sondages ont percé ce niveau afin d'en déterminer sa nature. Du petit mobilier y a été recueilli.

– Fragment d'un individu difficile à interpréter (fig. 15, n° 22). En effet, la forme particulière du tesson sur une surface réduite ne nous permet de proposer qu'une restitution hypothétique. Nous pensons qu'il s'agit d'un bord contre la paroi interne duquel un élément a été appliqué. Ce dernier pourrait être un fragment d'anse interne, moyen de préhension et/ou de suspension que l'on connaît au Néolithique moyen mais souvent associé à des vases en céramique fine. Ici, bien que la paroi soit épaisse de dix millimètres, la pâte présente un dégraissant à faible densité (5 %) et granulométrie fine (> 1 mm) qui est constitué principalement d'éléments de quartz anguleux, de plaquettes de mica et de particules de manganèse invisibles en surface. L'individu est de couleur noire au cœur et rouge uniforme en surface. Le traitement de surface est également très soigné.

Attributions chronoculturelles

Le Néolithique

La présence de mobilier céramique néolithique sur le site de Ty Korn est anecdotique. En effet, seul un vase découvert lors du décapage de la parcelle 1 051 est attribuable à cette période (fig. 15, n° 4).

Le profil segmenté du vase ainsi que la qualité de la préparation et du façonnage de la pâte rappellent les écuelles produites au Néolithique moyen II, à l'instar des ensembles Castelic découverts en nombre, en contextes d'habitat ou

funéraire (Letterlé *et al.*, 1991; Cassen *et al.*, 2000; Hamon, 2003). Ce vase pourrait provenir du vieux sol remanié en dehors de l'emprise du tumulus. De ce vieux sol provient également – associé à deux éléments lithiques caractéristiques dont une armature de flèche tranchante (fig. 17, n° 8) – un tessou difficile à interpréter (fig. 15, n° 22). Seule sa position stratigraphique permet d'affirmer son antériorité à l'édification du tumulus, sans plus de précision.

Le Néolithique final

Le vase en céramique fine au col court et resserré (fig. 15, n° 13) présente des caractéristiques techno-typologiques proches des productions campaniformes. Ce fragment pourrait appartenir au répertoire de la céramique commune : gobelets inornés du type 1 ou 2 selon le classement de Marie Besse (Besse, 2003).

Un tessou décoré appartient probablement au même horizon chronologique (fig. 15, n° 2). Le décor incisé de triangles accolés au champ orné de croisillons est un thème peu répandu du répertoire campaniforme en général (Salanova, 2000). Néanmoins, nous en connaissons au moins un exemplaire issu de fouilles anciennes menées dans la nécropole mégalithique de Pen-ar-Menez à Treffiat, dans le sud du Finistère (*Ibid.*, p. 232).

L'âge du Bronze

La forme la plus caractéristique de cette période est celle des vases à cordons parfois décorés d'empreintes digitales ou même de coups d'ongles sur la lèvre. On les rencontre sur pratiquement tous les sites datés de l'âge du Bronze – qu'il s'agisse d'habitats ou de structures funéraires et/ou cultuelles. Les vases ornés de digitations sur la lèvre et sur cordon au diamètre maximum sont très bien connus régionalement, retrouvés en position secondaire dans les tertres des nombreux tumulus d'Armorique (Briard, 1984; Balquet, 2001; fig. 16, n° 4-7). Jusqu'à ces dernières années, il s'agissait généralement d'un matériel provenant des nombreux gisements de surface prospectés dans la région (Le Carduner, 1993) et de quelques sites dont les datations ne sont pas assurées (Le Vivier à Quiberon, Morbihan, et la Grosse Roche à Saint-Jacut-de-la-Mer, Côtes-d'Armor : Briard, 1998). Désormais, plusieurs opérations de fouilles archéologiques programmées menées sur l'île d'Ouessant (Le Bihan *et al.*, 2010) et préventives à Plouédern (Mentel, 2006) ou à Lannion (Escats, 2007) permettent d'ancrer définitivement ce type de forme dans l'habitat sur toute la période couvrant l'âge du Bronze.

Le tessou portant un décor de triangle(s) incisé(s) est également un des marqueurs chronologiques les plus importants de l'âge du Bronze. Ce thème décoratif est relativement fréquent et couvre des vases à profil généralement biconique, dont les variantes sont nombreuses (Stevenin, 2000; fig. 16, n° 1-3).

Des fragments de plats à pain ou à galette ont aussi été retrouvés dans les tertres de plusieurs monuments. Il s'agit de plats de plus ou moins grand diamètre et aux bords très légèrement relevés. Les deux plats issus de Gouesnac'h sont en tout point comparables aux individus découverts dans les terres du tumulus n° 1 de Saint-Jude à Bourbriac dans les Côtes-d'Armor pour ne citer que cet exemple (Briard et Giot, 1963; fig. 16, n° 8-9).

Enfin, plusieurs fragments de fonds plats découverts à la fois lors du décapage de surface et dans la masse du tumulus présentent des aspects typo-technologiques similaires aux productions communes de l'âge du Bronze au sens large.

Comme nous pouvons le constater, une datation fiable et précise du tumulus de Gouesnac'h n'est pas envisageable sur la base du mobilier céramique. En effet, bien que certains éléments soient associés à une période (décors incisés campaniformes et Bronze ancien), leur position stratigraphique n'est pas assurée et/ou témoigne d'un remaniement des différents niveaux d'occupation.

Le mobilier lithique

Compte tenu du faible nombre de pièces composant ce corpus mobilier (51 artefacts, diagnostic et fouille compris, tableau 6) et de l'homogénéité évidente de l'assemblage, nous présentons ici ce mobilier quelles que soient les provenances stratigraphiques. La répartition des pièces ne révèle en effet aucune concentration particulière ni de lien particulier avec le tumulus. L'ensemble donne l'impression que ces objets, tous de petite taille, ont été mélangés dans les terres rapportées de la masse du tertre et appartiennent même pour certains à une phase antérieure à son édification.

Structure	Nombre de pièces
Décapage de surface :	
– parcelle 1048	13
– parcelle 1051	10
Masse du tertre :	
– parcelle 1048	4
– parcelle 1051	6
Fouille de la chambre :	
– par passe	14
– paléosol (US 6)	2
Autre :	
Sépulture 4	2
TOTAL	51

Tableau 6 : Gouesnac'h Ty Korn. Décompte du nombre de pièces lithiques (diagnostic et fouille).

Table 6: Gouesnac'h Ty Korn. Inventory of the number of lithic pieces (diagnostic and excavation).

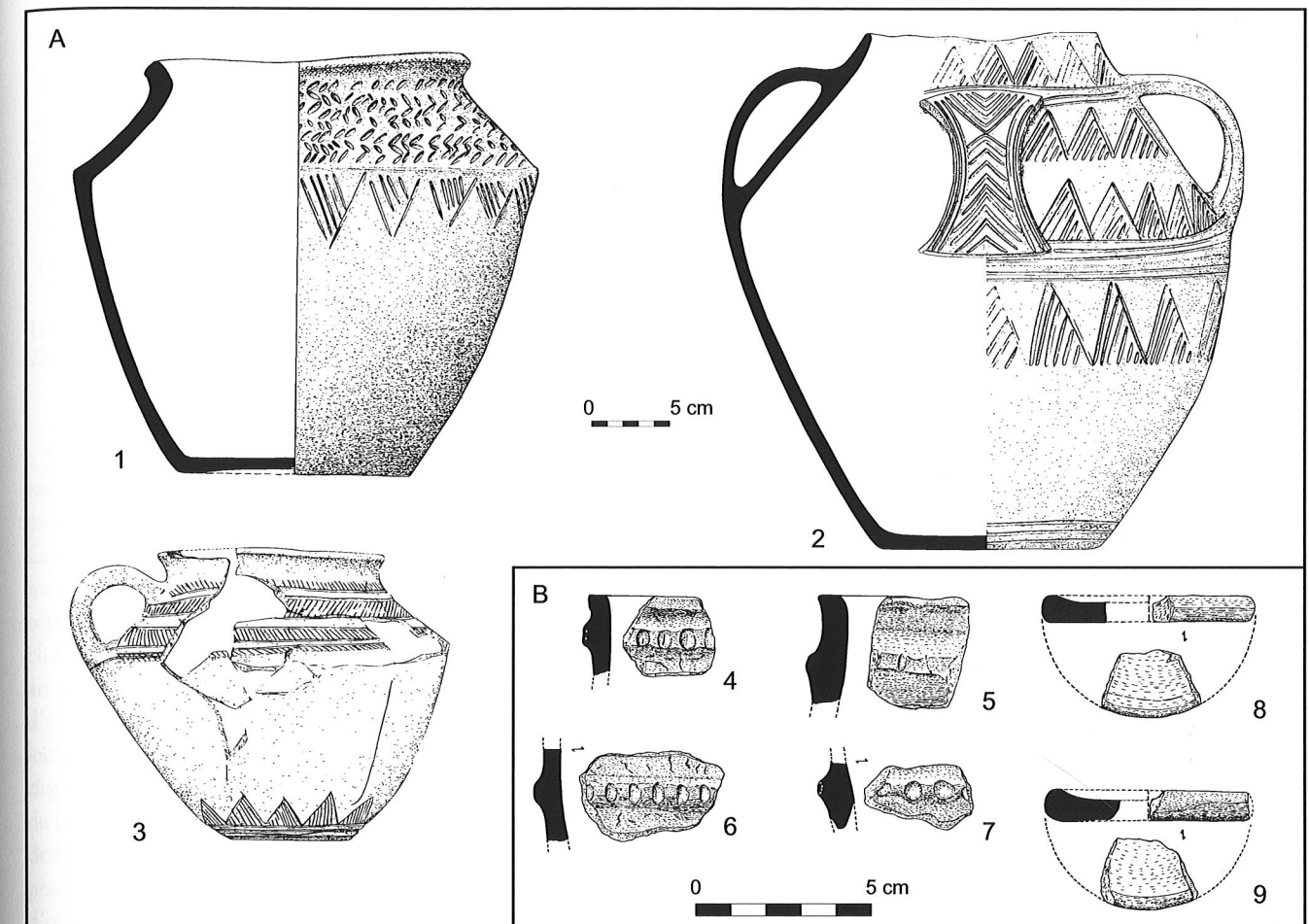


Figure 16 : A/ Illustration de la diversité des formes des vases décorés de triangles incisés découverts en contexte tumulaire : 1, Le Ruguelou n° 2 à La Feuillée (Finistère) ; 2, Kerma-Berven à Guiclan (Finistère) ; 3, Croas-Prenn à Plouguerneau (Finistère). B/ Exemple de mobilier domestique issu du tertre du tumulus de Saint-Jude n° 1 à Bourbriac (Côtes-d'Armor) : 4-7, tessons à cordon digité ; 8-9, plats à pain ou à galette. D'après Briard, 1984.

Figure 16: A/ Illustration of the diversity of the shapes of incised triangles decorated vases discovered in mound context: 1, Le Ruguelou n° 2 in La Feuillée (Finistère); 2, Kerma-Berven in Guiclan (Finistère); 3, Croas-Prenn in Plouguerneau (Finistère). B/ Example of domestic objects found in the mound of the tumulus in Saint-Jude n° 1 in Bourbriac (Côtes-d'Armor): 4-7, sherds with digitated ribbon; 8-9, bread dish.

Un petit nucléus pyramidal à lamelle sur silex côtier doit appartenir à une phase du Mésolithique (non illustré). Les autres pièces semblent davantage contemporaines de l'édification du tumulus, voire sont légèrement antérieures, leur position secondaire ne permettant pas de trancher. Il s'agit pour l'essentiel de pièces façonnées à partir de silex côtier, matériau local compte tenu de la proximité du littoral et de la présence de terrasses fluvio-marines dans lesquelles des rognons de silex sont présents (tableau 7). L'assemblage se caractérise par un débitage sur enclume de galets de petits modules dont découlent des supports très réduits et peu aptes à la fabrication d'outils. Seuls les grattoirs, de type unguiforme, dominent le corpus avec cinq exemplaires (fig. 17, n° 3 à 7), les pièces esquillées, avec deux exem-

plaires, étant le deuxième type d'outil recensé. Signalons par ailleurs une troncature concave sur un petit éclat. Enfin, une armature de flèche tranchante provient de la fouille de la chambre funéraire du tumulus, en carré E3 (fig. 17, n° 8). Cette pièce semble également avoir été obtenue à partir d'un galet de silex côtier. Tous les autres artefacts lithiques sont donc des déchets ou débris de taille, parfois en grès lustré, quartz ou quartzite, ces matériaux étant toutefois occasionnels (tableau 7). On note, provenant de la parcelle 1051, la présence d'un petit galet ovoïde de quartz, ayant pu servir de percuteur mais sans stigmates probants, ainsi que deux fragments d'un (ou deux) lisseur(s) en amphibolite, roche affleurant localement. Mais ces deux dernières pièces sont loin d'être diagnostiquées en termes de chronologie.

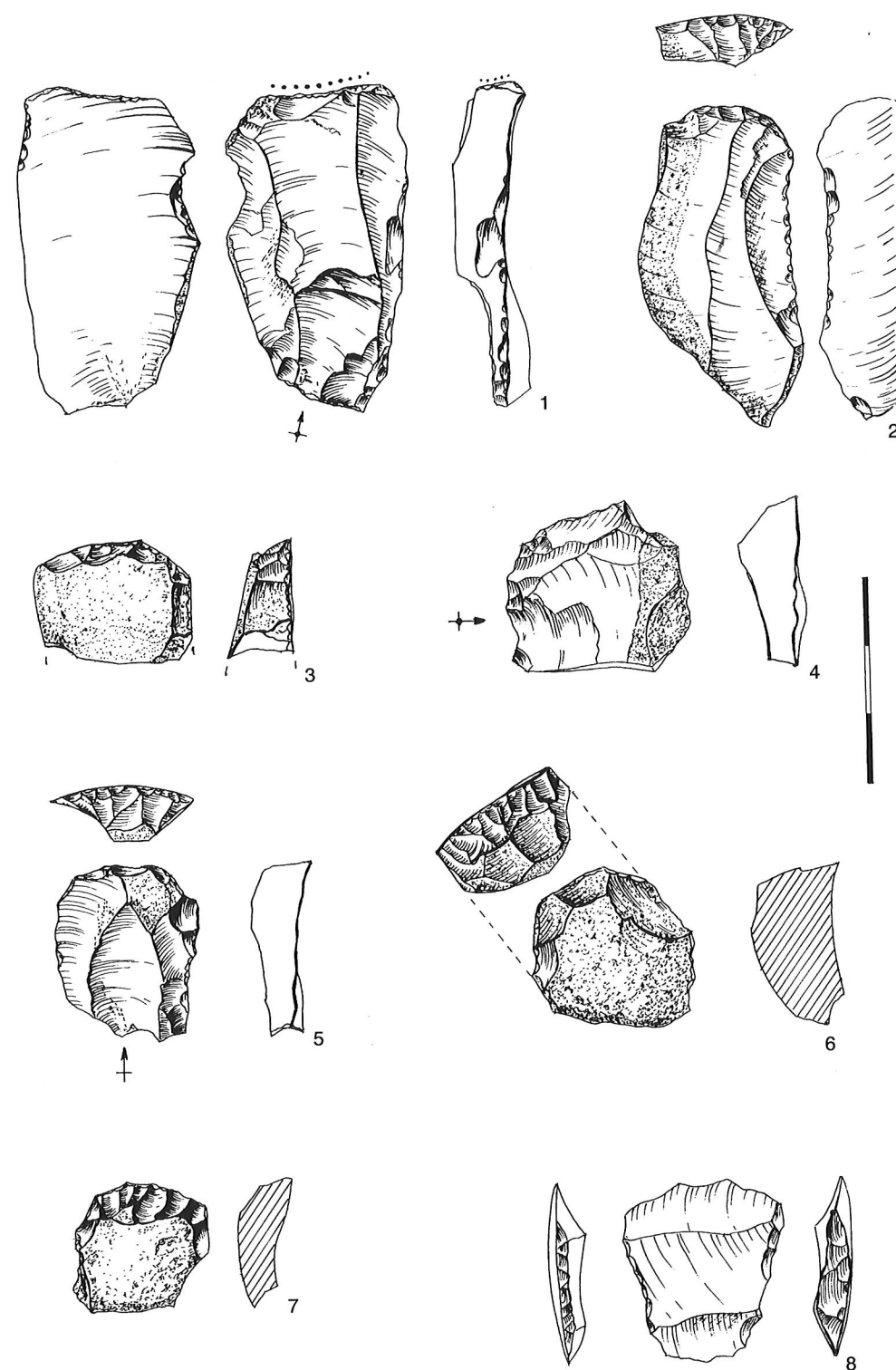


Figure 17 : Gouesnac'h Ty Korn. Industrie lithique; n° 1 et 2, grattoirs en bout de lame issus de la sépulture 4 de la nécropole antique; n° 3 à 7, grattoirs unguiformes; n° 8, armature de flèche tranchante. Dessins S. Hinguant.

Figure 17: Gouesnac'h Ty Korn. Lithic industry; n° 1 et 2, scraper on blade tip from burial 4 from the antique cemetery n° 3 to 7, nail shaped scrapers; n° 8, arrow point.

Matière première	Silex côtier	Silex ind.	Grès lustré	Quartz	Quartzite	Amphibolite	Total
Parcelle 1051	11		2	2		2	17
Surface tertre (1048)	13	1		1	1		16
Chambre	12	1		1			14
Paléosol	2						2
Sépulture 4	2						2
TOTAL	40	2	2	4	1	2	51

Tableau 7 : Gouesnac'h Ty Korn. Matières premières lithiques par secteur (diagnostic et fouille).
Table 7: Gouesnac'h Ty Korn. Lithic raw materials by sector (diagnostic and excavation).

Quelques instruments de mouture (broyon, fragment de meule) collectés au cours des décapages composent le corpus du macro outillage sans contexte chronologique précis. Compte tenu du caractère ubiquiste de ce type de pièces, leur mention est ici accessoire. Une remarque particulière concerne cependant un galet à gorge, provenant du fond de la tranchée T1 réalisée lors du diagnostic, vers le centre du tumulus, au sein des terres rapportées. L'objet a été façonné à partir d'un galet de gneiss à deux micas et tourmaline, d'origine locale (bords de l'Odette, plage marine?), de forme sub-sphérique. Dans l'axe de la plus grande longueur et sur la totalité de la circonférence, une gorge a été creusée sur 1,5 centimètre de largeur et 0,5 centimètre de profondeur (fig. 18). La pièce pèse 3,7 kg. On peut s'interroger sur la fonction de ce type d'objet, fréquemment retrouvé dans divers contextes. Lests de filet, pesons ou contrepoids, masses ou objets purement symboliques, ils sont connus aux périodes protohistoriques, notamment pour l'âge du Fer (Daire, 2003 et 2004). La pièce de Gouesnac'h se distingue cependant des nombreux autres exemplaires décrits par le fait que la gorge se situe bien dans le grand axe du galet et non pas perpendiculairement à celui-ci, position plus logique dans l'hypothèse d'une utilisation comme masse, fréquemment admise. Aucun méplat, aucune abrasion, ne témoigne par ailleurs que l'objet a pu jouer ce rôle. Par contre, le maintien, pour quelque utilisation que ce soit, est certifié par la présence de dépôts organiques (?) minéralisés, de couleur ocre-rouge à rouille, sur tout le pourtour de la gorge.

Enfin, deux très grosses meules dormantes ont été repérées dans la masse pierreuse de la couronne du tertre, en emploi comme matériaux de construction, phénomène récurrent dans les tumulus de l'âge du Bronze. L'une d'elle a été prélevée (fig. 14).

Deux outils en silex proviennent de la sépulture 4 de la nécropole de l'Antiquité tardive (Colleter et al., 2012). Nous les présentons ici car, comme souvent dans ce type de contexte, il s'agit de pièces anciennes récupérées et parfois réutilisées. Leur position dans la tombe, clairement asso-

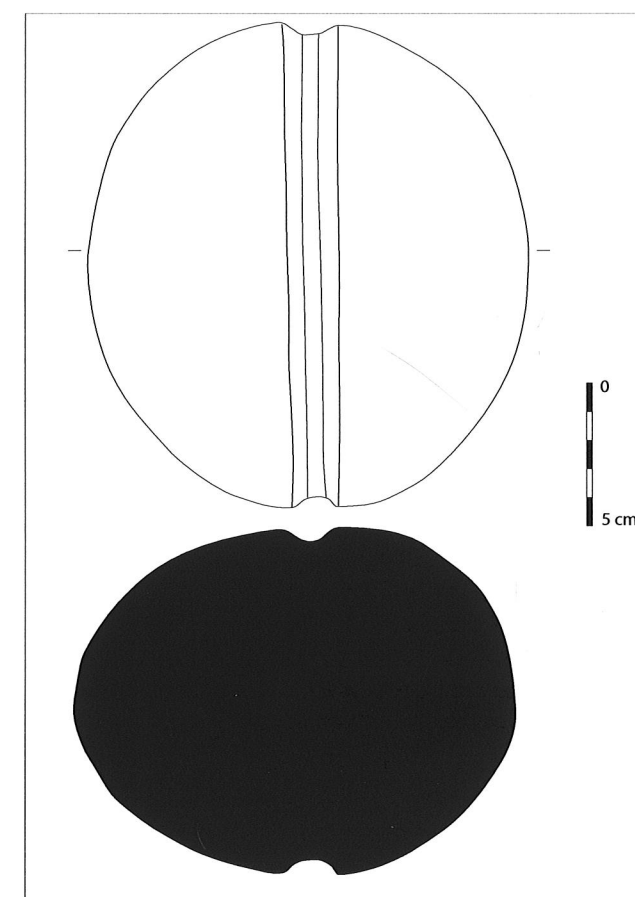


Figure 18 : Gouesnac'h Ty Korn. Galet à gorge issu de la base du tertre (diagnostic, tranchée 1). Dessin H. Morzadec.

Figure 18: Gouesnac'h Ty Korn. Deeply incised pebble from the base of the mound (diagnostic, trench 1).

ciées aux autres dépôts mobiliers accompagnant le défunt, montre qu'il ne peut s'agir de pièces remaniées issues du creusement de la fosse. La première pièce est un éclat laminaire de silex gris clair issu d'un galet côtier. Un front de grattoir rectiligne affecte la partie distale de la lame et une encoche a été réalisée sur la face inférieure (fig. 17, n° 1). Le

second outil est également un grattoir réalisé sur le même type de support. Le front actif est davantage convexe et le bord droit de la lame est affecté d'une micro retouche d'utilisation (fig. 17, n° 2). Les deux pièces, sans doute attribuables au Néolithique final – Campaniforme, ont pu être réutilisées opportunément par leur propriétaire, possiblement comme briquet, objet fréquent dans les tombes antiques et du haut Moyen Âge.

4. CONCLUSION GÉNÉRALE

À défaut d'un corpus mobilier suffisamment fiable, et à cause du pillage et de la destruction du cœur de la tombe, le tumulus de Ty Korn restera mal daté. Les rares charbons de bois, les importantes bioturbations et l'absence de matériel organique datable par le radiocarbone ferment définitivement la question de la chronologie absolue. L'étude de l'architecture du monument n'est pas plus favorable à nos attentes, sachant néanmoins que le site se trouve au cœur de l'important complexe de la civilisation des Tumulus armoricains, dont la définition par Jacques Briard s'est essentiellement basée sur les très nombreuses découvertes finistériennes (Briard, 1984). Les quelques éléments néolithiques et campaniformes qui jalonnent le site peuvent-ils suggérer une datation plus ancienne que celle envisagée de l'âge du Bronze ancien (moyen)? On s'étonne, à ce titre, de la forme particulière de la chambre funéraire, identifiée à partir des fosses de calage des piliers, et de la taille de certains blocs employés dans l'architecture. Si l'emploi de tels blocs dans les coffres de l'âge du Bronze ancien est en effet une pratique connue (cf. par exemple les tumulus de Lothéa à Quimperlé, Juno-Bella à Berrien), la forme des tombes n'est jamais circulaire ou ovale alors que c'est le cas de nombreuses sépultures néolithiques. Dans la phase initiale de la culture des tumulus armoricains (Needham, 2000), un type architectural « intermédiaire » peut-il être envisagé ou, sans pouvoir y répondre, la question d'une réutilisation et d'une restructuration volontaire d'un monument néolithique par un groupe de l'âge du Bronze peut-elle être posée?

Remerciements

Il nous est agréable de remercier, pour leurs avis, renseignements et l'intérêt qu'ils ont porté à cette étude nos collègues Muriel Fily, Éric Gaumé, Hervé Morzadec ainsi que les deux relecteurs de l'article pour leurs conseils avisés. Merci à Jean-Yves Tinevez (SRA Bretagne) pour le suivi scientifique et administratif de l'opération de fouille, à Alain Daniel (DDE Finistère) ainsi qu'aux propriétaires des parcelles étudiées, M. et Mme Jean-François Daniel et M. Gabriel Jursza.

Bibliographie

- BALQUET A., 2001 – *Les tumulus armoricains du Bronze ancien*, Institut culturel de Bretagne et ATLA, coll. « Patrimoine archéologique de Bretagne », Rennes, 150 p.
- BÉCHENNEC F. et HALLÉGOÛËT B., 1999 – *Carte géologique de la France (1/50 000), feuille Quimper (346)*, Orléans, BRGM, Notice explicative par F. Béchenne et al., 1999, 161 p.
- BESSE M., 2003 – « Les céramiques communes des Campaniformes européens », *Gallia Préhistoire*, 45, p. 205-258.
- BREUNING-MADSEN H., HOLST M.K. et RASMUSSEN M., 2001 – « The Chemical Environment in a Burial Mound Shortly after Construction - An Archaeological-Pedological Experiment », *Journal of Archaeological Science*, 28, p. 691-697.
- BREUNING-MADSEN H. et HOLST, M.K., 1998 – « Recent Studies on the Formation of Iron Pans around the Oaken Log Coffins of the Bronze Age Burial Mounds of Denmark », *Journal of Archaeological Science*, 25, p. 1103-1110.
- BRIARD J., 1984 – *Les tumulus d'Armorique*, Paris, Picard (L'âge du Bronze en France; 3), 304 p.
- BRIARD J., 1998 – « Les habitats côtiers de l'âge du Bronze en Armorique », in CAMPS G. (dir.), *L'homme préhistorique et la mer*, Actes du 120^e Congrès national des Sociétés historiques et scientifiques, Aix-en-Provence, 1995, Paris, CTHS, p. 247-258.
- BRIARD J. et GIOT P.-R., 1963 – « Fouille d'un tumulus de l'âge du Bronze à Saint-Jude en Bourbriac (Côtes-du-Nord) », *Annales de Bretagne*, LXX, 1, p. 5-24.
- BRIARD J., LE GOFFIC M. et ONNÉE Y., 1994 – *Les tumulus de l'âge du Bronze des Monts d'Arrée*, Institut culturel de Bretagne, coll. « Patrimoine archéologique de Bretagne », Rennes, 96 p.
- CASSEN S., BOUJOT C. et VAQUERO LASTRES J., 2000 – *Éléments d'architecture. Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer (Erdeven, Morbihan). Constructions et reconstructions dans le Néolithique morbihannais. Propositions pour une lecture symbolique*, Chauvigny, Association des publications chauvinoises (Mémoire de l'Association des publications chauvinoises), 19, 814 p.
- CHATELLIER (du) P., 1889 – *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère. Inventaire des monuments de ce département des temps préhistoriques à la fin de l'occupation romaine*, Paris, E. Lechavelier (éd.).
- COLLETER R., LABAUNE-JEAN F., HINGUANT S. et la collaboration de BESOMBES P.-A. et JEAN S., 2012 – « Un ensemble funéraire rural original de l'Antiquité tardive : la nécropole de Ty Korn à Gouesnac'h, cité des Osismes », *Gallia*, 69, p. 309-344.
- COURTY M.-A., GOLBERG P. et MACPHAIL R.I., 1989 – *Soils and micromorphology in archaeology*, Cambridge University Press.
- CREMEENS D.-L., 2005 – « Micromorphology of Cotiga Mound, West Virginia », *Geoarchaeology*, 20 (6), p. 581-597.

- CROWTHER J., MACPHAIL R.I. et CRUISE G.M., 1996 – « Short term burial change in a humid rendzina, Overton Down Experimental Earthwork, Wiltshire, England », *Geoarchaeology*, 11 (2), p. 95-117.
- DAIRE M.-Y., 2003 – « Des pierres à gorge dans des contextes littoraux de l'âge du Fer », *Bulletin de l'AMARAI*, 16, p. 67-80.
- DAIRE M.-Y., 2004 – « Des pierres à gorge dans des contextes littoraux de l'âge du Fer (suite) », *Bulletin de l'AMARAI*, 17, p. 71-82.
- ESCATS Y. (dir.) 2007 – *Lannion Zone artisanale de « Bel Air », mise en évidence d'une occupation de l'âge du Bronze ancien/moyen*, (rapport final d'opération de diagnostic), Inrap, SRA Bretagne, inédit.
- FILY M., 2008 – *Les monuments funéraires et les dépôts métalliques dans le paysage rituel de l'âge du Bronze : l'exemple du centre-ouest de la Bretagne et du Finistère littoral (France)*, (thèse de doctorat), université de Rennes 1, 621 p., 1 CD-Rom.
- FILY M., 2009 – « Les dépôts de la fin de l'âge du Bronze final de Kergaradec à Gouesnac'h (Finistère) : note préliminaire sur une découverte récente de l'horizon métallique de l'épée en langue de carpe », *Bulletin de la société préhistorique française*, 106, 1, p. 95-107.
- GEBHARDT A., 1990 – *Évolution du paléo-paysage agricole dans le Nord-Ouest de la France. Apport de la micromorphologie*, (thèse de doctorat), université de Rennes 1.
- HAMON G., 2003 – *Les productions céramiques au Néolithique ancien et moyen dans le Nord-Ouest de la France* (thèse de doctorat), université de Rennes 1, vol. 1 : 329 p., vol. 2 : ill.
- HINGUANT S. et MORZADEC H., 2006 – *Gouesnac'h – Ty Korn (Finistère, Bretagne). Identification d'un tumulus de l'âge du Bronze*, (rapport de diagnostic), Inrap, SRA Bretagne, 18 p., inédit.
- HINGUANT S. avec les contributions de BESOMBES P.-A., COLLETER R., HÉNAFF X., JEAN S., LABAUNE-JEAN F., MORZADEC H. et VISSAC C., 2008 – *Pratiques funéraires de l'âge du Bronze et de l'Antiquité tardive à Gouesnac'h (Finistère) : le tumulus et la nécropole du site de Ty Korn*, (rapport de fin d'opération), Inrap, SRA Bretagne, 140 p., 84 fig., 13 tabl.
- LE BIHAN J.-P., VILLARD J.-F., GAUMÉ E., MÉNIEL P. et ROUSSOT-LARROQUE J., 2010 – *Archéologie d'une île à la pointe de l'Europe : Ouessant. Tome 2, L'habitat de Mez-Notariou des origines à l'âge du Bronze*, Quimper, Centre de Recherche archéologique du Finistère, 588 p.
- LE CARDUNER F., 1993 – *Contribution à l'étude des céramiques d'habitats de l'âge du Bronze en Armorique*, (mémoire de maîtrise), université de Haute-Bretagne – Rennes 2, 2 vol.
- LE MEN R.-F., 1877 – « Statistique monumentale du Finistère », *Bulletin de la société archéologique du Finistère*, IV, 1876-1877, p. 85-136.
- LE ROUX C.-T., 1979 – « Gouesnac'h – Kersuel et Kergaradec, informations archéologiques », *Gallia Préhistoire*, 22, p. 539.
- LETTERLÉ F., LE GUESTRE D. et LE MEUR N., 1991 – « La chronologie du Néolithique moyen en Armorique à la lumière du site de Sandun à Guérande (Loire-Atlantique) », in BEECHING A. et al. (dir.), *Identité du Chasséen (actes du colloque international de Nemours, 1989)*, Nemours, APRAIF, mémoires du Musée de préhistoire d'Île-de-France, 4, p. 149-158.
- MENTELÉ S. (dir.) 2006 – *Plouedern, Leslouch (Finistère), un site d'habitat du Bronze ancien-moyen*, Rapport de diagnostic, Inrap, SRA Bretagne, 2 volumes, inédit.
- NEEDHAM S.P., 2000 – *Power Pulses Across a Cultural Divide: Cosmologically Driven Acquisition Between Armorica and Wessex*, *Proceedings of the Prehistoric Society*, 66, p. 151-207.
- ORTON C., TYERS P. et VINCE A.G., 1993 – *Pottery in Archaeology*, Cambridge, Cambridge University Press (Cambridge Manuals in Archaeology), 269 p.
- SALANOVA L., 2000 – *La question du Campaniforme en France et dans les îles anglo-normandes : productions, chronologie et rôle d'un standard céramique*, Paris, éditions du CTHS et Société préhistorique française, (Documents préhistoriques, 13), 392 p.
- STÉVENIN C., 2000 – *Les vases céramiques en contexte funéraire au début de l'âge du Bronze : études typologique, géographique et chronologique*, Mémoire de maîtrise de l'université de Rennes 2, 2 vol, 215 p.